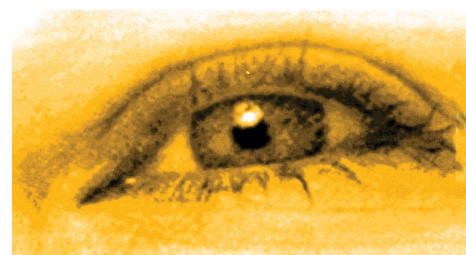


GUIDE DE L'ÉTUDIANT

Paris / Laval / Casablanca



ANNEE UNIVERSITAIRE 2003-2004





<http://webinside.esiea.fr>

Le Guide de l'étudiant
Année universitaire 2003/2004
72, Avenue Maurice Thorez
94200 Ivry-sur-Seine

Directeur de la publication :
Pierre ALIPHAT
Rédacteur en chef :
Caroline GABORIEAU
Mise en Page :
Bernard HAZAËL-MASSIEUX

Nous remercions chaleureusement toutes les
personnes qui ont contribué à l'amélioration de
ce guide.

Le contenu de ce guide de l'étudiant année
universitaire 2003/2004, à jour le 21 octobre
2003, est sujet à modification sans préavis.

Toute modification majeure du contenu de ce
guide en cours d'année sera affichée sur les
panneaux Direction (Ivry III, Laval et
Casablanca).



Pierre ALIPHAT

C'est avec grand plaisir que je vous accueille au sein de votre école, l'ESIEA.

Chaque année universitaire arrive avec son lot de nouveautés, d'innovations et d'opportunités pour les étudiants.

Après avoir été l'une des premières grandes écoles d'ingénieurs françaises à adopter le système des crédits ECTS, nous organisons maintenant le cursus en intégrant l'ensemble des paramètres du système européen d'enseignement supérieur.

Ainsi, le séquençage des études est modifié pour tenir compte des points d'articulation demandés : la formation d'ingénieur ESIEA est maintenant découpée en un premier cycle de transition (1ère année) qui met fortement l'accent sur la méthodologie, un cycle fondamental (2ème et 3ème années) pendant lequel se construisent les bases scientifiques du futur ingénieur, et un cycle d'approfondissement (4ème et 5ème années) qui prépare l'insertion dans le monde de l'entreprise.

Le calendrier qui s'organisait en rythme trimestriel est maintenant semestriel pour permettre la mobilité étudiante et l'individualisation des parcours. Dans la pratique, cela signifie que les activités pédagogiques sont conçues pour se dérouler de manière complète sur l'un des deux semestres de l'année universitaire sans recouvrement.

Ainsi, les échanges internationaux qui voient déjà cette année une augmentation significative avec plus de 50 étudiants ESIEA à l'étranger, en seront facilités.

Une nouvelle opportunité de double diplôme ingénieur + management est proposée aux étudiants de dernière année dans des conditions exceptionnelles, à la fois sur le plan du rallongement de la durée d'études et sur le plan financier.

Nous avons voulu ce guide plus synthétique pour faire une grande place au site WEB et à l'INTRANET de l'école qui véhiculent une information vivante. Les moyens techniques et humains mis en oeuvre pour assurer la qualité et la diversité du contenu en font un complément et un prolongement naturel de ce guide.

Je souhaite à chacun d'entre vous, nouveaux arrivants comme habitués, bienvenue et réussite dans vos études et vos projets personnels.

Pierre ALIPHAT, Directeur de l'ESIEA

CALENDRIER 2003-2004

	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
Septembre	Semaine de méthodologie et d'accueil   		Semaine d'accueil et de tutorat   		
Octobre	WEI du 9 au 12   	WEI du 9 au 12   	WEI du 9 au 12   	WEI du 9 au 12   	WEI du 9 au 12   
Novembre	Vacances Toussaint du 24 octobre après les cours au 3 novembre au matin pour ESIEA et ESIEA Ouest				
Décembre	Forum International le 4    Forum International le 11   	Forum International le 4    Forum International le 11   	Forum International le 4    Forum International le 11   	Forum International le 4    Forum International le 11   	Forum International le 4    Forum International le 11   
Janvier	Vacances Noël du 19 décembre après les cours au 5 janvier au matin pour ESIEA et ESIEA Ouest. Vacances de fin de trimestre pour L'EMEA du 24 décembre après les cours au 5 janvier au matin Evaluations semestre I du 19 au 23	Evaluations semestre I du 19 au 23	Evaluations semestre I du 19 au 23	Evaluations semestre I du 19 au 23	Evaluations semestre I du 19 au 23
Février	Vacances d'Hiver du 13 février après les cours au 23 février au matin pour ESIEA et ESIEA-Ouest				
Mars	JPO le 7    NFC le 13    JPO le 27   	JPO le 7    NFC le 13    JPO le 27   	JPO le 7    NFC le 13    JPO le 27   	JPO le 7    NFC le 13    JPO le 27   	JPO le 7    NFC le 13   
Avril	Gala le 2    Séminaire scientifique du 26 au 30	Gala le 2    Vacances de Printemps du 9 avril après les cours au 19 avril au matin pour ESIEA et ESIEA Ouest	Gala le 2   	Gala le 2   	Gala le 2   
Mai	Salon des TPFH le 13    le 19    Evaluations semestre II du 24 au 28	Salon des TPFH le 13    le 19    Evaluations semestre II du 24 au 28	Salon des TPFH le 13    le 19    Evaluations semestre II du 24 au 28	Salon des TPFH le 13    le 19    Evaluations semestre II du 24 au 28	Salon des TPFH le 13    le 19    Evaluations semestre II du 24 au 28
Juin					

LÉGENDE

Associations

Examens

Pédagogie

Manifestations

Vacances

Concerne
Paris

Laval

Casabainca

PARTIE I : PÉDAGOGIE

Page
5

INTRODUCTION5

Charte de l'ESIEA

- L'ESIEA en quelques mots (historique et évolution, projet pédagogique, un seul diplôme, une école deux sites)
- L'organisation générale des cours et le rythme calendaire de l'année
- Calendrier des vacances
- Dispositif d'incitation à l'excellence
- Méthodologie de notation et conditions de validation d'un niveau d'études
- Interruption de scolarité

DETAIL DES COURS PAR ANNEE13

Les différentes formes de pédagogie, la formation humaine, les stages, les échanges d'études à l'étranger, les professeurs responsables d'année, les délégués de classe, l'évaluation, les résultats des épreuves, les stages.

- 1A13
- 2A17
- 3A19
- 4A23
- 5A27

FORMATION LINGUISTIQUE30

- Les laboratoires de langues32

RELATIONS INTERNATIONALES33

- programmes liés à la mobilité académique33
- programmes liés à la mobilité professionnelle des étudiants34
- espace international35
- actions de promotion et de valorisation liées à l'international35
- démarches spécifiques à l'accueil des étudiants étrangers35

RÈGLEMENT INTERIEUR36

La présence aux activités pédagogiques36

- Horaires
- Assiduité
- Absences justifiées
- Absence aux sessions d'examen

Règles pour le passage des examens37

- Présence en salles d'examen
- Documentation lors des examens
- Fraude
- Réexamens
- Bulletin d'évaluation
- Conseil de Classe

Respect des personnes, des moyens et des locaux38

- Affichage
- Respect des conditions de travail
- Respect de l'image de l'Ecole
- Tabac et alcool

Discipline39

PARTIE II : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Page
40

trombinoscopeA consulter sur le Webside

CENTRE DE DOCUMENTATION40

- Etablissement parisien40
- Etablissement lavallois40
- Etablissement marocain41
- Dispositions communes et règlement41
- Protection et valorisation des documents produits à l'ESIEA41

CENTRE INFORMATIQUE43

Centre informatique, Equipement pour les TPED et logiciels pédagogiques, Charte d'utilisation, rappel de la législation en vigueur en France, Centres de travaux expérimentaux, laWebadmin, administration des serveurs.

COMMUNICATION46

Communication interne46

- Comité de vie
- Panneaux d'affichage
- Webside
- Messagerie électronique
- Lettre d'information interne
- Revue de presse
- Casier

Communication externe48

- Supports de présentation de l'ESIEA, Inform'l, toute l'information du groupe ESIEA
- Annuaire des anciens élèves
- Fenêtre sur l'ESIEA
- Web externe
- Règles de publication sur le web
- Charte graphique

ASSOCIATIONS ET GROUPES D'ÉTUDIANTSA consulter sur le Webside

INFORMATIONS PRATIQUES50

- Paiement des frais de scolarité
- Droits de scolarité
- Sécurité Sociale
- Visite médicale
- Carte d'étudiant
- Badges d'accès aux laboratoires (Laval)
- Demande spécifique pour étudiants boursiers à Laval
- Démarches spécifiques pour les étudiants étrangers en accord d'échange
- Certificat de scolarité
- Qui fait quoi ?
- Horaire des trains Paris / Laval
- Où se restaurer, Les cafétéria et distributeurs de boissons / aliments

Lexique54

CHARTRE DE L'ESIEA

Chaque être humain porte en lui-même une richesse infinie.

Pour que cette richesse porte tous ses fruits en vue de la progression de chacun et du groupe, il faut :

- entretenir et développer la considération d'autrui,
- développer la compréhension mutuelle,
- apprendre à faire confiance,
- mettre en commun les intelligences.

Chacun adhère librement à ces valeurs et doit pouvoir œuvrer, échanger et s'accomplir suivant sa propre vocation.

L'Ecole est, en elle-même, un projet qui s'inscrit dans cette éthique de vie.

L'Ecole forme des ingénieurs entrepreneurs.

Hommes ou femmes ingénieurs, nous voulons qu'ils allient à la dimension technico-scientifique de leurs compétences, la dimension humaine qui leur permettra d'assumer les responsabilités qu'on leur confiera.

Hommes ou femmes entrepreneurs, nous voulons qu'ils soient :

- autonomes, motivés et psychologiquement forts, pour assurer leurs engagements,
- innovateurs et clairvoyants, mobiles dans leurs points de vue, sachant faire face à l'imprévu et anticiper les changements,
- enthousiastes, motivants, attentifs aux autres, capables de mobiliser les énergies autour d'eux par leur attitude d'esprit positive.

Les qualités auxquelles chacun doit pouvoir se mesurer, sont :

Fiabilité - Adaptabilité - Communication

L'Ecole est un lieu d'enrichissement réciproque dans la joie et la bonne humeur.

- L'Ecole donne une formation dont l'équilibre est fondé sur une culture générale de base à la fois théorique et pratique.
- L'acquisition et le perfectionnement des savoirs privilégient les démarches globalisantes et les approches transdisciplinaires qui ouvrent sur un large éventail de débouchés.
- Une pédagogie active et motivante est mise en œuvre par tous ; elle développe la curiosité, l'autonomie d'apprentissage et aide chacun à réaliser ses objectifs.
- L'Ecole est un lieu de recherche et d'évolution permanentes, fécond en débats et projets. Les Anciens de l'Ecole ont la volonté de pérenniser cet esprit.

Les étudiants sont la préoccupation première de ceux qui ont la charge de l'Ecole. Ensemble, ils la font vivre.

L'ESIEA EN QUELQUES MOTS

HISTORIQUE ET EVOLUTION

L'ESEA (Ecole Supérieure de l'Electronique et de ses Applications) créée en 1958, souhaitait développer une pédagogie de la réussite pour former des ingénieurs généralistes. Elle s'est transformée dix ans plus tard en ESIEA (Ecole Supérieure d'Informatique Electronique Automatique) avec la montée en puissance des technologies informatiques.

Sa stratégie a toujours été de former des ingénieurs dotés de solides bases scientifiques en synergie avec des capacités humaines de premier ordre.

D'une première promotion composée de 23 étudiants, l'Ecole a peu à peu grandi pour compter à ce jour environ 4000 anciens élèves actifs dans tous les secteurs de l'économie.

L'ESIEA, une entité du Groupe ESIEA

Le Groupe ESIEA se décline en plusieurs entités, dont l'ESIEA.

Les autres entités du Groupe (retrouvez la présentation de ses équipes dans le trombinoscope en ligne sur le Webinside) :

- **InTech INFO**, Institut des Nouvelles Technologies de l'Information, forme des professionnels des métiers de l'informatique en cinq ans dont deux en alternance école-entreprise pour une spécialisation aux métiers et aux domaines d'application de l'informatique.
- **ESIEA Recherche** : un centre de recherche fondamentale et appliquée et de transfert de technologie.
- **Institut ESIEA** : un institut de formation continue et professionnelle qui organise plusieurs stages dans les locaux de l'ESIEA :
 - Un stage dans les locaux de l'ESIEA Ouest (formation au développement d'applications sur architectures distribuées, client / serveur, objet, Internet) financé par la Région des Pays de la Loire, préparant au métier d'analyste programmeur, des personnes au chômage.
 - Deux stages dans les locaux de l'ESIEA (Ivry) : une formation d'analyste programmeur financée par le Conseil Régional d'Ile de France ainsi qu'une formation de technicien de maintenance informatique de 1er niveau financée par la Direction du Travail et les ASSEDIC du Val de Marne.
- **Activités Anciens Elèves** : un réseau de plus de 4000 anciens.

L'EMIAE est un établissement dispensant la formation ESIEA au Maroc, ouvert en partenariat avec le Groupe SEGEPEC (www.lemiae.ma)

PROJET PEDAGOGIQUE

L'objectif de l'Ecole Supérieure d'Informatique Electronique Automatique est de former des ingénieurs polyvalents pour lesquels l'I-E-A (Informatique-Electronique-Automatique) est un instrument global et non une juxtaposition de spécialités.

La formation humaine est au cœur du processus pédagogique. Inscrite dans la culture de l'ESIEA depuis sa fondation, elle est présente tout au long du cursus. En symbiose avec un enseignement scientifique et technique solide, l'Ecole propose aux étudiants une formation qui leur permet de développer leur potentiel humain. Pour cela, elle met en œuvre une pédagogie participative pour apprendre à apprendre, à communiquer, à être, à animer et à diriger. Elle donne à ses futurs ingénieurs une approche systémique des problèmes ; à cette compétence interdisciplinaire, elle associe une étude approfondie du Traitement de l'Information et de la Connaissance, des Systèmes I-E-A, de la Modélisation - Simulation qui leur permet de devenir à la fois concepteurs et réalisateurs dans l'ensemble des domaines qui s'y rapportent.

UN SEUL DIPLOME

Les deux établissements ESIEA Paris et ESIEA Ouest délivrent un diplôme unique, le Diplôme d'Ingénieur ESIEA. Les étudiants inscrits à l'EMIAE, ayant satisfait à toutes les exigences du cursus et suivi trois semestres (des 4ème et 5ème années) dans l'un des deux autres établissements de l'ESIEA, obtiendront le diplôme d'ingénieur ESIEA.

Il n'y pas de spécialisation dans les études ESIEA. L'ensemble des étudiants aborde les concepts et connaissances de l'Informatique-Electronique-Automatique. Les enseignements électifs en cinquième année permettent aux étudiants de découvrir ou approfondir des sujets de leur choix. L'ESIEA est une formation d'ingénieur sur cinq ans qu'il est possible de rejoindre en 2ème, 3ème ou 4ème années.

Les arrivées directes et complémentaires du flux interne sont obtenues par :

- le concours e3a pour les sections MP, PC, PSI des classes préparatoires aux grandes écoles,
- le concours de la banque filière PT,
- le concours ATS,
- la banque d'épreuves DUT-BTS,
- des admissions sur dossier et des épreuves spécifiques pour tous les autres cursus d'études.

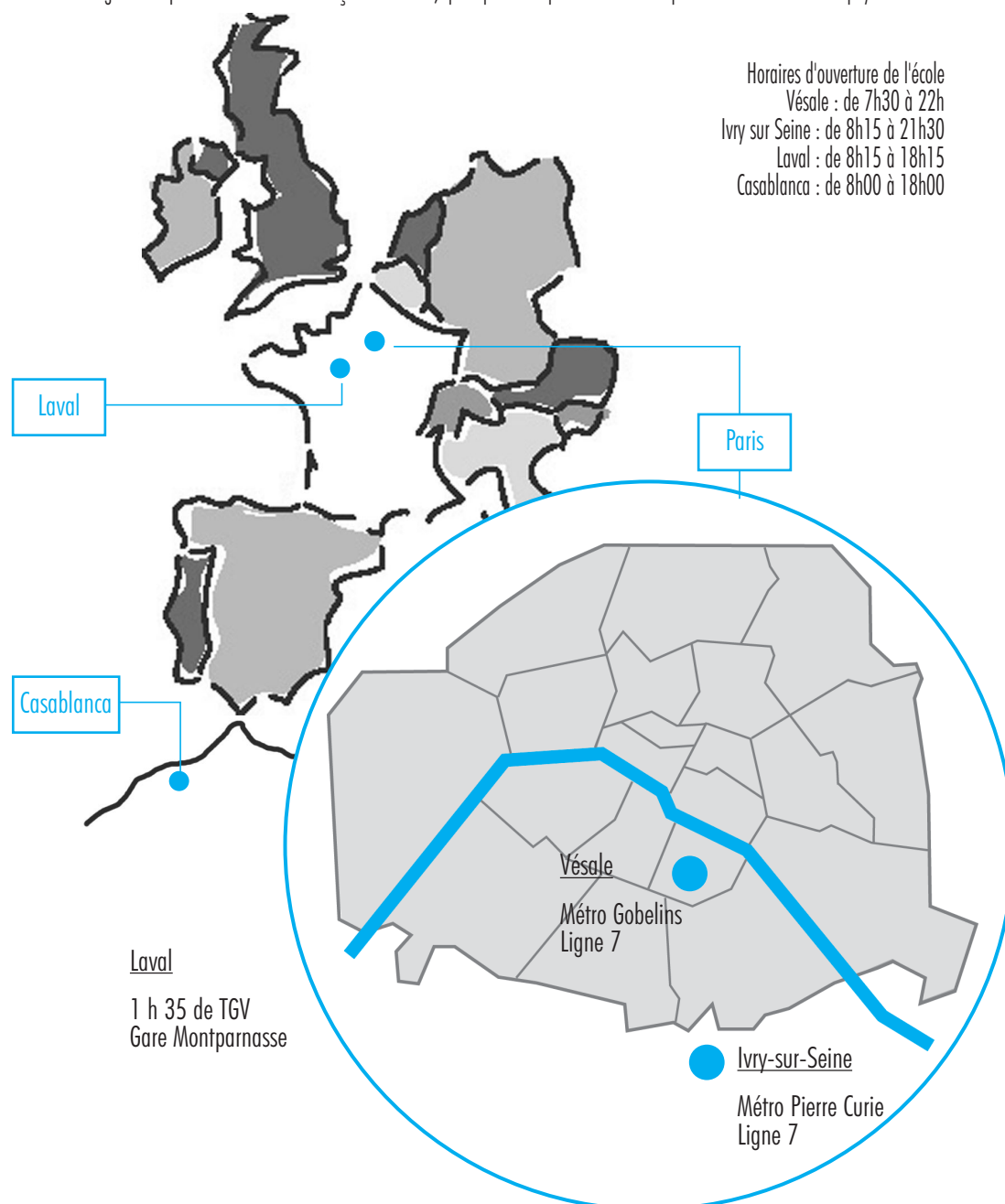
UN CURSUS, TROIS SITES : PARIS, LAVAL ET CASABLANCA (Maroc)

Un même cursus : un seul diplôme. Trois sites : Paris, Laval et Casablanca

L'établissement parisien, situé dans le quartier des Gobelins et à Ivry sur Seine, accueille les étudiants et leur fait bénéficier de l'environnement culturel, scientifique et universitaire de Paris.

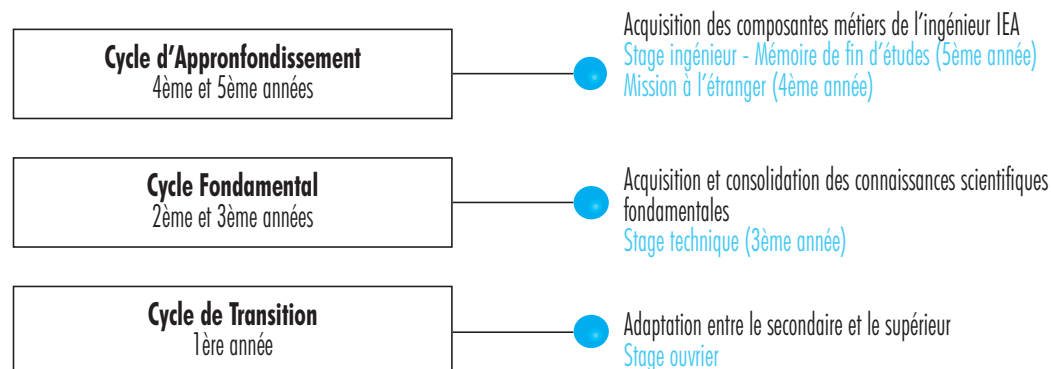
L'établissement lavallois, situé au cœur de la Mayenne, à 1h35 de TGV de Paris, à deux pas des résidences du CROUS et du restaurant universitaire, donne aux étudiants l'opportunité de travailler dans un cadre de vie agréable. L'école de Laval a été créée il y a 10 ans grâce à la forte implication des collectivités locales et régionales (Conseil Régional des Pays de la Loire, Conseil Général, Chambre de Commerce et d'Industrie, Laval Agglomération). L'ESIEA Ouest est reconnue par l'Etat et habilitée à recevoir des boursiers d'Etat.

L'établissement marocain, baptisé L'EMIAE (L'Ecole Marocaine d'Informatique Automatique Electronique) est situé au cœur de Casablanca et offre le même enseignement que les établissements français de l'ESIEA, principalement pour des étudiants provenant du Maroc et des pays africains.



ORGANISATION GENERALE DES COURS

Les études sont réparties en trois cycles :



LE RYTHME CALENDRAIRE DE L'ANNEE

L'année scolaire est découpée en 2 semestres entre septembre 2003 et fin mai 2004 à l'issue desquels est positionnée une période d'examens écrits.

Les étudiants ayant échoué à l'évaluation d'un ou plusieurs modules ont la possibilité de passer un réexamen avant la reprise des cours de septembre 2004.

A la fin de chaque période a lieu un conseil de classe présidé par le Directeur de l'école, ou son représentant. L'équipe pédagogique émet un avis motivé sur les résultats globaux de la promotion et sur les résultats individuels de chaque étudiant.

- ◆ SEMESTRE 1 : un semestre de 14 semaines : du 22 septembre 2003 au 16 janvier 2004
Semaine d'examen du 19 au 23 janvier 2004
- ◆ SEMESTRE 2 : un semestre de 14 semaines : du 2 février au 21 mai 2004
Semaine d'examen du 24 au 28 mai 2004
- ◆ REEXAMEN : du 30 août au 3 septembre 2004

L'annonce des dates, lieux et horaires d'examens de fin de période se fait par voie d'affichage sur les panneaux des classes concernées avant la tenue de l'épreuve. Il est fait mention des documents et du matériel autorisés pendant l'épreuve. Le jour de l'épreuve, un plan de répartition des étudiants est affiché. Chaque étudiant doit respecter la place qui lui est attribuée.

CALENDRIER DES VACANCES

Paris et Laval :

Toussaint : du vendredi 24 octobre 2003 après les cours au lundi 3 novembre 2003 au matin

Noël : du vendredi 19 décembre 2003 après les cours au lundi 5 janvier 2004 au matin

Hiver : du vendredi 13 février 2004 après les cours au lundi 23 février 2004 au matin

Printemps : du vendredi 9 avril 2004 après les cours au lundi 19 avril 2004 au matin

Casablanca :

Congés de fin de semestre 1 : du mercredi 24 décembre 2003 après les cours au lundi 5 janvier 2004 au matin

Congés de printemps : du vendredi 2 avril après les cours au lundi 19 avril 2004 au matin

DISPOSITIF D'INCITATION A L'EXCELLENCE

Pour la première fois, l'ESIEA met en place un dispositif d'incitation à l'excellence.
Des prix seront attribués aux élèves qui auront obtenu des résultats académiques de très bon niveau :

En 1ère année

Des groupes d'environ 20 étudiants sont constitués de façon aléatoire en début d'année. Le groupe, ayant obtenu le meilleur score concrétisant en fin d'année le maximum de crédits académiques et le plus fort pourcentage de A et de B, sera récompensé par un **"voyage-découverte au Maroc"**.
(voir modalités sur le webside et les panneaux d'affichage)

En 2ème année

Le groupe qui aura réalisé le meilleur projet PPD, se verra récompensé d'un **"prix à caractère scientifique"**.

En 3ème année

Voir le dispositif appliqué en 5ème année pour le MBA.

En 4ème année

Le groupe qui aura réalisé en fin d'année le meilleur projet PAIR (cf. définition dans la 4ème année page 24), se verra récompensé d'un **"voyage à caractère scientifique"**.

En 5ème année

Les élèves pourront bénéficier de bourses pour le MBA, en fonction des résultats académiques des 3ème et 4ème années.
Les élèves sélectionnés pourront percevoir une bourse selon le schéma suivant :

% de A et de B	NOMBRE CUMULE DE CREDITS OBTENUS EN 3EME ET 4EME ANNEES		
	> 130	entre 130 et 125	entre 125 et 120
Supérieur ou égal à 40%	3500 euros	3000 euros	2500 euros
Supérieur ou égal à 30%	3000 euros	2500 euros	2000 euros
Supérieur ou égal à 20%	2500 euros	2000 euros	1500 euros

METHODOLOGIE DE NOTATION ET CONDITIONS DE VALIDATION D'UN NIVEAU D'ETUDES

Méthodologie de notation

Dans la perspective de la convergence des systèmes éducatifs européens et pour permettre à ses étudiants de participer aux échanges internationaux, l'ESIEA a décidé de rapprocher son système de notation de la méthodologie ECTS. Cette méthodologie a pour objet de garantir la reconnaissance académique des études dans un pays étranger et de permettre de mesurer et de comparer les résultats scolaires de l'étudiant afin de les transférer d'un établissement à l'autre. La décision d'utiliser à l'ESIEA une échelle de notation semblable à l'échelle ECTS permet d'accentuer la transparence sur le plan international et d'éviter les opérations de conversion.

La méthodologie ECTS impose de faire la distinction entre :

- ◆ les crédits académiques qui représentent, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que l'étudiant est supposé fournir pour chaque module de cours. Il s'agit du volume global de travail de l'étudiant et pas seulement de ses heures de présence dans l'établissement et
- ◆ les notes, "A", "B", "C", "D", "E", "FX" et "F", qui traduisent la qualité de ce travail dans le module concerné.

Les résultats des examens et des différentes évaluations sont généralement exprimés en notes (de 0 à 20). Les notes ECTS contiennent un complément d'information par rapport aux notes numériques attribuées à l'étudiant. Aussi, ce sont les notes ECTS et les crédits correspondant aux modules qui figurent sur le bulletin de notes.

Pour chaque module réalisé, l'étudiant se verra donc attribuer une note ECTS (voir le tableau ci-dessous) :

Notes ECTS	% théorique d'étudiants admis avec la note ECTS	COMMENTAIRE
A	10	EXCELLENT : résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures.
B	25	TRES BIEN : résultats très supérieurs à la moyenne, malgré quelques insuffisances.
C	30	BIEN : travail généralement bon, malgré des insuffisances.
D	25	SATISFAISANT : travail honnête, mais comportant des lacunes.
E	10	PASSABLE : le résultat satisfait aux critères minimaux.
FX	-	INSUFFISANT : un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi d'un crédit.
F	-	TRES INSUFFISANT : un travail supplémentaire considérable est nécessaire.

Cette échelle de notation repose sur l'utilisation concomitante des mots-clés (excellent, très bien, bien, satisfaisant, passable), de leurs définitions ainsi que de définitions statistiques (les meilleurs 10% des étudiants ayant obtenu des crédits, les meilleurs 35% des étudiants, ...).

Le profil de distribution 10-25-30-25-10 entraîne la nécessité de regrouper l'ensemble des notes par niveaux qui correspondront à 10%, 25%, 30%, 25% et 10% du nombre total des étudiants qui ont réussi. Les informations fournies par la note lient de ce fait la prestation de l'étudiant à celle de ses condisciples, de sorte que les informations du relevé de notes ECTS reflètent la situation réelle, et non une situation supposée ou idéale.

Chaque module validé, c'est-à-dire affecté d'une note entre E et A, permet à l'étudiant de capitaliser les crédits correspondants.

Dans l'hypothèse d'une mention F ou FX, aucun crédit n'est octroyé. Une nouvelle épreuve est organisée sous la forme de travaux supplémentaires ou de nouvelles sessions d'examens pour les étudiants admis à les présenter. La distinction faite entre "FX" et "F" a pour objet de différencier les programmes des travaux qui seront demandés aux étudiants dont le niveau de réussite est insatisfaisant. Dans l'hypothèse où il n'est pas possible d'établir une distinction entre les niveaux d'échec, la note "F" sera seule retenue.

En cas de réussite du réexamen d'une épreuve, les crédits seront attribués et affectés automatiquement de la note E.

Avertissement

Si la note "E" est suffisante pour capitaliser le nombre de crédits correspondant à l'activité, les pourcentages de notes "A" et "B" sont prédominants pour les admissions dans les établissements étrangers partenaires.

Les activités obligatoires

Les activités obligatoires, et le nombre de crédits académiques qui est associé à chacune d'elles, sont indiqués dans les tableaux de référence donnés pour chaque année.

Les activités complémentaires

Acquisition de crédits non académiques

En complément des activités obligatoires, certaines activités complémentaires ouvrent droit, sous certaines conditions, à des crédits dits non académiques.

Les crédits non académiques sont de trois types :

- 1 - **crédits de progression** : crédits rattachés à la progression de l'élève
- 2 - **crédits d'activités pédagogiques complémentaires** : crédits rattachés à un monitorat, ou à la pratique d'une langue supplémentaire, à la formation CISCO, etc.

3 - crédits d'activités complémentaires : crédits rattachés à une activité d'excellence, à l'APIC, à la création d'une entreprise, etc. ([Voir sur le Webside](#)).
La somme de ces crédits est plafonnée par année et par semestre :

	Semestre 1	Semestre 2
Niveau 1	3	3
Niveau 2	4	4
Niveau 3	4	8
Niveau 4	4	8
Niveau 5	0	0

Le nombre des crédits obtenus dans ces activités s'ajoutera au nombre de crédits obtenus dans les activités obligatoires de l'année correspondant au niveau de l'inscription administrative de l'élève.

Leur attribution sera décidée par le conseil de classe de fin d'année sur proposition

- du responsable de l'activité donnant droit à ces crédits, pour les crédits rattachés à des activités complémentaires (crédits d'activités pédagogiques, et crédits d'activités complémentaires).

- de l'équipe pédagogique, pour les crédits de progression.

Seront pris en compte l'implication et la réussite exceptionnelle des étudiants dans des actions sociales, humanitaires, intellectuelles, artistiques ou sportives ayant contribué à la renommée de l'Ecole, ou des études complémentaires.

Les crédits non académiques sont attribués à titre individuel.

En cycle de transition et en 1ère année du cycle fondamental : **L'obtention des crédits de progression ou d'activités, est conditionnée par l'assiduité de l'élève.**

Pour solliciter l'attribution de tels crédits, l'élève doit adresser le dossier de demande incluant une lettre personnelle décrivant son implication au responsable d'activité, quinze jours avant la fin de la dernière semaine de cours du semestre. Les demandes comportant des fautes d'orthographe seront estimées non recevables. [Plus d'infos sur le Webside dans le document Règles Académiques](#)

Activités complémentaires par année, donnant droit à des crédits de profil

Ce tableau précise le nombre de crédits maximum attribuables par type d'activités et le plafond du nombre de crédits allouables par semestre.

Activités	1A		2A		3A		4A		Responsables
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	
Progression	1.5	1.5	1	1	0	0	0	0	Equipe pédagogique
1 Monitorat	1	1	2	2	2	2	2	2	Suiveur
Formation Cisco	0	0	2	0	2	0	0	0	Service international
1 Langue supplémentaire	1,5	1,5	1,5	1,5	1.5	1.5	1.5	1.5	Responsable des langues
1 Activité d'excellence	1	1	1	2	2	2	2	2	Direction
APIC	0	0	1	1	2	2	2	2	Communication
Création d'entreprise	0	0	0	0	0	8	0	8	Direction
Maximum autorisé par semestre	3	3	4	4	4	4 ou 8(*)	4	4 ou 8(*)	

* Cas théorique de la création d'entreprise.

Pour le détails des activités, reportez vous au paragraphe 7.1 des Règles Académiques sur le Webside

Conditions d'accès au niveau supérieur

Le semestre est validé dès lors que l'étudiant totalise 30 crédits. Le nombre de crédits totalisés sur un semestre par un étudiant est obtenu en faisant la somme des crédits correspondants aux activités obligatoires et des crédits complémentaires qu'il a éventuellement obtenus grâce aux activités facultatives.

À l'issue de l'année universitaire, le conseil de classe décide de la validation du niveau (soit deux semestres) en fonction du guide suivant :

Situation du niveau n-1	Nombre de crédits acquis au niveau n	Décision	Type d'inscription administrative	Commentaires
Validé (Score TOEIC atteint)	Au moins 30 crédits par semestre incluant la condition spécifique au premier niveau (§ 1.1 et 1.2)	Admis au niveau n+1	Niveau n+1 sans module complémentaire	Scolarité régulière
Validé (Score TOEIC atteint)	Supérieur à 50 et ne vérifiant pas les conditions spécifiques (§ 1.1 et 1.2)	Autorisé à suivre le niveau n+1	Niveau n+1 avec modules complémentaires niveau n	Niveau n à compléter en suivant les cours du niveau n+1. Priorité au cours de niveau n.
Validé (Score TOEIC atteint)	Strictement Inférieur à 50	Non autorisé à suivre le niveau n+1	Niveau n année partielle n	Niveau n à compléter
Niveau n-1 non validé	Supérieur ou égal à 50	Non autorisé à suivre n+1	Année partielle niveau n, avec complément n-1	Niveau n-1 à compléter. Niveau n éventuellement à compléter
Validation des deux semestres Score TOEIC non atteint Ou stage non validé	Supérieur ou égal à 60	Non autorisé	Report d'inscription	Inscription Reportée d'un an. Sous conditions

Niveau n : niveau d'inscription en cours.

La validation des stages est une condition supplémentaire de validation des niveaux concernés

Les scores TOEIC requis à la fin de chaque année, et obligatoires pour valider le niveau, sont donnés page 30.

Retrouvez tout le détail de ces règles académiques sur le Webside

INTERRUPTION DE SCOLARITÉ

ECTS

Le système ECTS mis en place par l'école dans le cadre de l'harmonisation européenne de la politique éducative est basé sur un système d'unités de valeur capitalisables. Les crédits obtenus sont alors acquis définitivement.

Départ en congé sabbatique d'un an

L'étudiant doit formuler sa demande de départ en congé sabbatique par lettre recommandée au Directeur de l'ESIEA ou de l'EMIAE, suivant le cas, adressée au service des études.

Démission

Pour être prise en compte, une démission, à quel que moment que ce soit, doit être signalée par courrier recommandé avec avis de réception au Directeur de l'ESIEA, adressé au service des études. La date de prise en compte sera celle de la présentation de ce courrier.

Autres cas

Exemple : maladie. Ils seront aménagés cas par cas sur demande motivée auprès de la Direction de l'Ecole.

1ERE ANNEE

Cycle de Transition - adaptation entre le secondaire et le supérieur.

Le niveau des programmes est celui des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles pour les mathématiques et les sciences physiques. Les programmes sont adaptés dans leurs contenus aux besoins de la formation de l'ESIEA. Ils sont propres à l'Ecole pour les autres disciplines. Le tableau ci-dessous précise les matières et les horaires :

Retrouvez le détail du programme de votre année sur le www.esiea.fr partie **FORMATION**

1ère année PARIS, LAVAL ET CASABLANCA	Crédits	Heures
Activités Obligatoires		
Mathématiques (semestre 1)	10	126
Mathématiques (semestre 2)	8	108
Physique (semestre 1)	4	42
Physique (semestre 2)	4	42
TP de Physique (semestre 1)	1,5	18
TP de Physique (semestre 2)	1,5	18
Informatique (semestre 1)	4	52,5
Informatique (semestre 2)	3	42
TP d'Informatique (semestre 1)	1,5	18
TP d'Informatique (semestre 2)	1,5	18
Préparation au PCIE (semestre 2)	1	10,5
Systèmes (semestre 1)	3,5	45
Techniques d'Expression (semestre 1)	1	12
Techniques d'Expression (semestre 2)	2	15
Langues (semestre 1)	1,5	21
Langues (semestre 2)	1,5	21
Travaux Pratiques de Formation Humaine (TPFH) 1	3	42
Travaux Pratiques de Formation Humaine (TPFH) 2	3	42
Atelier des Sciences et de la Complexité (semestre 1)	2	24
Atelier des Sciences et de la Complexité (semestre 2)	2	21
Culture Scientifique Contemporaine (semestre 2)	2,5	19,5
Atelier Sciences Opérationnelles (semestre 2)	2,5	31,5
Séminaire de Méthodologie Scientifique (semestre 1)		18
Séminaire de Méthodologie Générale (semestre 1)		15
Evaluations (semestre 1)		17
Evaluations (semestre 2)		17
TOTAL	64,5	856
Activités Optionnelles		
Activités de mise à Niveau (semestre 1)		21
Activités de mise à Niveau (semestre 2)		21

Des cours de soutien en français et en anglais sont prévus pour les étudiants de l'EMIAE.

Evaluation

Chaque discipline pourra faire appel dans ses évaluations à :

- un contrôle continu
- un examen de fin de période

La pondération entre ces deux formes d'évaluation est consultable sur les fiches programmes de votre année sur le www.esiea.fr dans la partie FORMATION.

Le contrôle continu

Il est défini par l'équipe pédagogique au début de chaque période. Il peut donner lieu :

- à un travail ou à des travaux individuels
- à un travail ou à des travaux de groupe

Les professeurs responsables d'année

Paris



Abdelrhani DAOUDI
(Lvy)
daoudi@esiea.fr

Laval



Gérard SANPITE
(Laval)
sanpite@esiea-ouest.fr

Casablanca



François-Joseph VELLA
(Casablanca)
vella@lemiae.ma

L'équipe administrative est assistée dans ses missions par des professeurs responsables d'année.

Les responsables d'année ont pour missions principales :

- D'assurer la communication avec les étudiants de la promotion concernée,
- D'assurer les relations avec les parents (contacts individuels et journées spéciales),
- D'assurer les relations avec les délégués de classe ou de promotion,
- D'informer l'équipe de direction des difficultés spécifiques à chaque promotion,
- De participer à la construction pédagogique des enseignements des années à venir,
- D'assurer la gestion des absences,
- De participer aux conseils de classe.

Les délégués de classe

Chaque groupe d'étudiants doit élire un délégué dans le mois qui suit la rentrée et transmettre son nom au Service des études. Les groupes sont déterminés sur la base de l'organisation des travaux pratiques.

Les délégués de classe seront les interlocuteurs privilégiés du professeur responsable d'année désigné pour leur groupe.

Ils représentent les élèves lors des conseils de classe. Ils sont également les intermédiaires privilégiés entre les élèves et l'administration.

Le document de référence présentant les missions du délégué est disponible sur le webside.

Les entretiens individuels de mise à niveau

Dans le cycle préparatoire, les étudiants sont suivis par l'équipe pédagogique. En fonction de leurs résultats, des rencontres individuelles avec les professeurs des matières concernées sont organisées.

Les différentes formes de pédagogie

- Le Projet personnel de formation (1ère année)

Le Projet personnel de formation de 1ère année a pour objectif de mobiliser l'étudiant sur des vecteurs méthodologiques et humains qui lui permettront de progresser tout au long de l'année.

Dans un document de 3 à 5 pages (à rendre avant le 15 octobre et le 15 novembre pour L'EMIAE), l'étudiant va déterminer des stratégies fondées sur les outils méthodologiques, présentés lors du séminaire de pré-rentrée, et indiquera clairement les vecteurs ciblés. Par ailleurs, il formalisera son Projet personnel en faisant part de sa motivation et de ses objectifs à long terme. L'étudiant est reçu en entretien individuel, une quarantaine de minutes, pour faire le point sur ses objectifs.

- Le Séminaire Méthodologique Scientifique en première année :

L'objectif du Séminaire Méthodologique Scientifique est de sensibiliser l'élève à la démarche scientifique à travers différents exemples issus des domaines de la Physique, des Mathématiques et de l'Informatique.

En mettant l'accent sur :

- La compréhension d'un problème (quelles sont les inconnues, quelles sont les données, quelles sont les relations qui les relient).
- La construction d'un raisonnement (analyse et synthèse : mobiliser ses connaissances, élaborer un plan, savoir le mettre en application)
- L'analyse des résultats (prendre le temps de discuter les résultats obtenus).
- La modélisation (savoir mettre en équation un problème donné).
- La démarche heuristique (établir des lois à partir d'expérimentations).

Il comporte 6 séquences de 3h rattachées aux disciplines mathématiques, informatique et physique.

Il s'accompagne d'entretiens individuels ou par petits groupes entre les enseignants et les élèves en difficulté (discussion sur la méthodologie, bilan conseils).

STAGE OUVRIER "Découverte de l'entreprise" (1ERE ANNEE)

Les caractéristiques

Une formation à la vie de l'entreprise et aux contraintes qui s'y exercent doit faire partie du parcours pédagogique d'un futur ingénieur diplômé et ne doit pas être absente d'une formation habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Etant appelé, en tant que futur ingénieur, à animer et diriger des équipes, il est indispensable que vous ayez occupé, au moins une fois dans votre vie, la place d'un travailleur au niveau le plus modeste, ne nécessitant aucune compétence particulière.

Chaque étudiant doit avoir effectué son Stage Ouvrier " Découverte de l'Entreprise " à la fin de la 1ère année de sa scolarité et durant l'été. Le stage ouvrier est validé lorsque la note de rapport obtenue est égale ou supérieure à 10 / 20.

Le rapport sera à refaire dès lors que la note obtenue aura été inférieure à 10 / 20.

NB : Certains élèves de 1ère Année de la rentrée 2002-2003 n'ont pas réalisé leur Stage Ouvrier durant l'été 2003. Ces élèves doivent donc effectuer leur stage durant l'été 2004. Conformément aux règles académiques pour l'année 2003-2004, tous les élèves de 1ère Année doivent réaliser leur Stage Ouvrier durant l'été 2004.

Les objectifs pédagogiques

Dans le cadre du Stage Ouvrier " Découverte de l'Entreprise ", votre position dans l'entreprise vous permettra d'utiliser, voire de développer vos capacités d'observation, d'écoute et de réflexion sur le milieu professionnel :

- Découverte des conditions du travail en entreprise,
- La complexité des relations humaines, hiérarchie formelle et/ou informelle,
- Les contraintes professionnelles internes et externes,
- Organisation de l'entreprise et/ou d'un projet et/ou de vos missions. . .

Retrouvez toutes les informations relatives au stage de votre année sur le Webinside

2EME ANNEE

Cycle Fondamental - Acquisition et consolidation des connaissances scientifiques fondamentales.

Le niveau des programmes est celui des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles pour les mathématiques et les sciences physiques, programmes adaptés dans leurs contenus aux besoins de la formation de l'ESIEA. Ils sont propres à l'Ecole pour les autres disciplines. Le tableau ci-dessous précise les matières et les horaires :

Retrouvez le détail du programme de votre année sur le www.esiea.fr partie **FORMATION**

2ème année PARIS, LAVAL ET CASABLANCA	Crédits	Heures
Activités Obligatoires		
Mathématiques (semestre 1)	10	126
Mathématiques (semestre 2)	10	126
Physique (semestre 1)	3,5	42
Physique (semestre 2)	3,5	42
Travaux Pratiques d'Electronique (semestre 1)	2	24
Travaux Pratiques d'Electronique (semestre 2)	2	24
Informatique (semestre 1)	3,5	42
Informatique (semestre 2)	3,5	42
Travaux Pratiques d'Informatique (semestre 1)	2	21
Travaux Pratiques d'Informatique (semestre 2)	2	21
PCIE (semestre 1)	1	10,5
Systèmes (semestre 1)	3	33
Systèmes (semestre 2)	3	33
Techniques d'Expression (semestre 2)	2	27
Langues (semestre 1)	2	21
Langues (semestre 2)	1	18
TOEIC (semestre 2)	1	2
Travaux Pratiques de Formation Humaine (semestre 1)	2	30
Travaux Pratiques de Formation Humaine (semestre 2)	2	33
Atelier des Sciences Humaines (semestre 1)	4	54
Projet Pluridisciplinaire (semestre 2)	2	42
Séminaire de Méthodologie Scientifique (semestre 1)		12
Evaluations (semestre 1)		17
Evaluations (semestre 2)		17
TOTAL	65	859.5
Activités Optionnelles		
Activités de mise à Niveau (semestre 1)		21
Activités de mise à Niveau (semestre 2)		21
Actions Promotion Information Communication (semestre 1)	1	12
Actions Promotion Information Communication (semestre 2)	1	12

Evaluation

Chaque discipline pourra faire appel dans ses évaluations à :

- un contrôle continu
- un examen de fin de période

La pondération entre ces deux formes d'évaluation est consultable sur les fiches programmes de votre année sur le www.esiea.fr dans la partie FORMATION.

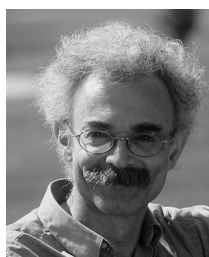
Le contrôle continu

Il est défini par l'équipe pédagogique au début de chaque période. Il peut donner lieu :

- à un travail ou à des travaux individuels
- à un travail ou à des travaux de groupe

Les professeurs responsables d'année

Paris



Philippe QUOST
(Ivry)
quost@esiea.fr

Laval



Jean LABOURDETTE
(Laval)
labourdette@esiea-ouest.fr

Casablanca



François-Joseph VELLA
(Casablanca)
vella@lemiae.ma

L'équipe administrative est assistée dans ses missions par des professeurs responsables d'année.

Les responsables d'année ont pour missions principales :

- D'assurer la communication avec les étudiants de la promotion concernée,
- D'assurer les relations avec les parents (contacts individuels et journées spéciales),
- D'assurer les relations avec les délégués de classe ou de promotion,
- D'informer l'équipe de direction des difficultés spécifiques à chaque promotion,
- De participer à la construction pédagogique des enseignements des années à venir,
- D'assurer la gestion des absences,
- De participer aux conseils de classe.

Les délégués de classe

Chaque groupe d'étudiants doit élire un délégué dans le mois qui suit la rentrée et transmettre son nom au Service des études. Les groupes sont déterminés sur la base de l'organisation des travaux pratiques.

Les délégués de classe seront les interlocuteurs privilégiés du professeur responsable d'année désigné pour leur groupe.

Ils représentent les élèves lors des conseils de classe. Ils sont également les intermédiaires privilégiés entre les élèves et l'administration.

Le document de référence présentant les missions du délégué est disponible sur le webside.

Les entretiens individuels de mise à niveau

Dans le cycle préparatoire, les étudiants sont suivis par l'équipe pédagogique. En fonction de leurs résultats, des rencontres individuelles avec les professeurs des matières concernées sont organisées.

3^{EME} ANNEE**Cycle Fondamental** - Acquisition et consolidation des connaissances scientifiques fondamentales

Dans le cadre de la formation globale de l'Ecole, le cycle fondamental est consacré à l'approfondissement des notions de base et prépare à la formation professionnelle de base.

Retrouvez le détail du programme de votre année sur le www.esiea.fr partie **FORMATION**

3 ^{ème} année PARIS, LAVAL	Crédits	Heures
Activités Obligatoires		
Distributions et Analyse de Fourier (semestre 1)	3	31,5
Probabilités et Statistiques (semestre 1)	3	31,5
Physique (semestre 1)	2	21
Physique (semestre 2)	3	31,5
Automatique (semestre 2)	3	33
Travaux Pratiques d'Automatique (semestre 2)	2	24
Traitement du Signal (semestre 2)	3	33
Travaux Pratiques de Signal (semestre 2)	2	24
Electronique (semestre 1)	2	21
Travaux Pratiques d'Electronique (semestre 1)	2	24
Systèmes d'Exploitation et Réseaux (semestre 1)	2	21
Travaux Pratiques de Systèmes d'Exploitation et Réseaux (semestre 2)	2	24
Bases de Données (semestre 1)	2,5	31,5
Travaux Pratiques de Bases de Données (semestre 1)	2	24
Logique Formelle et Programmation Logique avec micro projet (semestre 1)	2,5	33
Compilation avec micro projet (semestre 2)	2,5	33
Langages de Programmation Comparés (semestre 2)	1,5	10,5
Travaux Pratiques de Programmation fonctionnelle (semestre 2)	2	24
Génie logiciel et Programmation Orientée Objet avec micro projet (semestre 2)	3,5	43,5
Atelier des sciences de l'Ingénieur (semestre 1)	2,5	28
Atelier des sciences de l'Ingénieur (semestre 2)	2,5	28
Management de Projet (semestre 1)	1,5	10,5
Micro économie (semestre 2)	1,5	10,5
Travaux Pratiques de Formation Humaine (semestre 1)	3,5	42
Travaux Pratiques de Formation Humaine (semestre 2)	3,5	42
Langues vivantes (semestre 1)	2	21
Langues vivantes (semestre 2)	1	18
TOEIC (semestre 2)	1	2
Evaluation (semestre 1)		17
Evaluation (semestre 2)		17
TOTAL	64,5	755
Activités Optionnelles		
Activités de mise à niveau (semestre 1)		56
Compléments en systèmes d'exploitation et réseaux (semestre 1)		10,5
Actions Promotion Information Communication (semestre 1)	2	12
Actions Promotion Information Communication (semestre 2)	2	12

Evaluation

Chaque discipline pourra faire appel dans ses évaluations à :

- un contrôle continu
- un examen de fin de période

La pondération entre ces deux formes d'évaluation est consultable sur les fiches programmes de votre année sur le www.esiea.fr dans la partie formation.

Le contrôle continu

Il est défini par l'équipe pédagogique au début de chaque période. Il peut donner lieu :

- à un travail ou à des travaux individuels
- à un travail ou à des travaux de groupe

Les professeurs responsables d'année

Paris



Dolila KATEB
(Ivry)
kateb@esiea.fr

Laval



Abdelaziz EL KAABOUCI
(Laval)
elkaabouchi@esiea-ouest.fr

L'équipe administrative est assistée dans ses missions par des professeurs responsables d'année.

Les responsables d'année ont pour missions principales :

- D'assurer la communication avec les étudiants de la promotion concernée,
- D'assurer les relations avec les parents (contacts individuels et journées spéciales),
- D'assurer les relations avec les délégués de classe ou de promotion,
- D'informer l'équipe de direction des difficultés spécifiques à chaque promotion,
- De participer à la construction pédagogique des enseignements des années à venir,
- D'assurer la gestion des absences,
- De participer aux conseils de classe.

Les délégués de classe

Chaque groupe d'étudiants doit élire un délégué dans le mois qui suit la rentrée et transmettre son nom au Service des études. Les groupes sont déterminés sur la base de l'organisation des travaux pratiques.

Les délégués de classe seront les interlocuteurs privilégiés du professeur responsable d'année désigné pour leur groupe.

Ils représentent les élèves lors des conseils de classe. Ils sont également les intermédiaires privilégiés entre les élèves et l'administration.

Le document de référence présentant les missions du délégué est disponible sur le webside.

STAGE TECHNIQUE (3EME ANNEE)

Les caractéristiques :

Une formation à la vie de l'entreprise et aux contraintes qui s'y exercent doit faire partie du parcours pédagogique d'un futur ingénieur diplômé et ne doit pas être absente d'une formation habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Avant son entrée en 5ème année, chaque étudiant doit avoir validé le Stage Technique (note du rapport et de la soutenance égale ou supérieure à 10 sur 20), à l'occasion duquel il exécutera des tâches en rapport avec son niveau d'études, en occupant un poste d'agent technique (les stages en tant que formateur ne sont pas autorisés même dans le domaine de l'IEA).

Pour valider le Stage Technique, vous devez obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour le rapport et pour la soutenance.

Le rapport sera à refaire dès lors que la note obtenue aura été inférieure à 10 / 20.

NB : Conformément aux règles académiques pour l'année 2003-2004, tous les élèves de 3ème Année doivent réaliser leur Stage Technique durant l'été 2004.

Les objectifs pédagogiques :

Le Stage Technique a pour objet de renforcer votre préparation au métier d'ingénieur, de vous faire prendre conscience des exigences de ce métier où **la responsabilité sociale et humaine est aussi importante que la responsabilité technique :**

- par une confrontation des acquis scolaires aux exigences du terrain,
- par la découverte également des conditions du travail en entreprise.

Ce stage fait l'objet d'un rapport **et** d'une soutenance sur un thème sociologique.

La soutenance vise à évaluer votre capacité à synthétiser et à débattre sur un thème donné. L'Ecole sera ainsi mieux à même d'apprécier l'incidence des stages sur l'évolution humaine de chaque élève.

L'objectif est de vous faire réfléchir sur une première expérience professionnelle en qualité de technicien et d'enrichir cette réflexion par un partage d'expériences.

Les Stages à l'étranger sont très vivement encouragés.

LE THEME SOCIOLOGIQUE VOUS SERA DEVOILE EN MAI 2004.

LA MISSION A L'ETRANGER

Les caractéristiques :

Une formation à la vie de l'entreprise et aux contraintes qui s'y exercent doit faire partie du parcours pédagogique d'un futur ingénieur diplômé et ne doit pas être absente d'une formation habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur.

L'ESIEA, depuis sa création en 1958, a pour ambition de former des ingénieurs polyvalents avec des compétences techniques et des aptitudes à développer leur potentiel humain à travers la formation humaine dispensée tout au long du cursus, ainsi que leur faculté d'adaptation par les travaux d'équipe.

Par ailleurs, l'ESIEA affirme son engagement pour favoriser la mobilité géographique des étudiants en multipliant les échanges avec de nombreuses écoles et universités. Dans cette même logique, depuis la rentrée 2002, chaque étudiant est tenu de réaliser une mission à l'étranger sur une période de deux mois.

Pour valider la Mission à l'Etranger, vous devez obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour le rapport.

Le rapport sera à refaire dès lors que la note obtenue aura été inférieure à 10 / 20.

La validation de la Mission à l'Etranger compte pour 1 crédit, imputable en cinquième année.

NB : Certains élèves de 4ème Année de la rentrée 2003-2004 ont déjà réalisé leur Mission à l'Etranger durant l'été 2003. Ces élèves doivent donc effectuer leur Stage Technique durant l'été 2004. Conformément aux règles académiques pour l'année 2003-2004, tous les élèves qui rentreront en 5ème Année (rentrée 2004-2005) devront avoir préalablement réalisé leur Stage Technique et leur Mission à l'étranger.

Les objectifs pédagogiques :

La mission à l'étranger n'a pas forcément un objectif technique. Les principaux objectifs poursuivis sont d'ordre linguistiques, culturels. C'est l'opportunité d'évaluer vos facultés d'observation, d'adaptation, de communication, et de rencontrer l'Autre dans un environnement professionnel ou dans un contexte extra-professionnel, partager des expériences, vivre autrement dans un autre environnement...

Votre contact privilégié :

- Pour les étudiants Lavallois : Vanessa Dunas dunas@esiea-ouest.fr
- Pour les étudiants Parisiens : Brigitte Delmas delmas@esiea.fr

Retrouvez toutes les informations relatives au stage de votre année sur le Webinside

4EME ANNEE

Cycle d'Approfondissement - Acquisition des composantes métiers de l'ingénieur IEA (Informatique Electronique Automatique)

Dans le cadre de la formation globale de l'Ecole, le cycle d'approfondissement est principalement consacré au développement de la formation professionnelle de base en Informatique - Electronique - Automatique (dans l'esprit d'en faire un outil global et non une juxtaposition de spécialités) et au développement de la personnalité. Le développement de cette compétence est associé à une étude approfondie du Traitement de l'Information et de la Connaissance, des Systèmes et de la Modélisation - Simulation. Ce niveau est particulièrement orienté vers les travaux de Recherche, avec notamment le PAIR, Projet Applicatif Industriel ou de Recherche.

Retrouvez le détail du programme de votre année sur le www.esiea.fr partie **FORMATION**

4ème année PARIS & LAVAL	Crédits	Heures
Activités Obligatoires		
Conception de composants programmables avec micro projet (semestre 2)	3	36
Imagerie Numérique avec micro projet (semestre 2)	3,5	42
Méthodes d'optimisation et analyse de données (semestre 1)	3,5	42
Systèmes stochastiques (semestre 1)	2	21
Micro projet Mathématiques pour l'ingénieur (semestre 1)	1,5	21
Signal aléatoire (semestre 1)	3	36
Commande (semestre 2)	2	21
Travaux Pratiques de Communication (semestre 2)	2	24
Identification (semestre 1)	1,5	15
Acquisition, Représentation et Traitement des Connaissances (semestre 1)	2	21
Systèmes experts (semestre 1)	1,5	15
Micro projet Signaux et Systèmes (semestre 1)	1,5	21
Résolution de problèmes (semestre 1)	1,5	15
Travaux pratiques de GLPOO (semestre 1)	2	24
Réseaux (semestre 1)	2	21
Travaux Pratiques de réseaux (semestre 2)	2	24
Temps réel (semestre 1)	1,5	15
Travaux pratiques de temps réel (semestre 1)	2	24
Macro économie (semestre 1)	1,5	15
Gestion des entreprises (semestre 1)	1,5	15
Management de projet (semestre 1)	1,5	15
Psychologie des relations (semestre 1)	2	27
Colloque Environnement et Stratégie de l'Entreprise (semestre 2)	2	42
Langues vivantes (semestre 1)	2	21
Langues vivantes (semestre 2)	1	18
TOEIC (semestre 2)	1	2
Projet Applicatif Industriel ou de Recherche (PAIR) (semestre 2)	16	180
Evaluations 1		17
Evaluations 2		17
TOTAL	66,5	807
Activités Optionnelles		
Activités de mise à Niveau 1		21
Activités de mise à Niveau 2		21
Action Promotion Information Communication (semestre 1)	2	12
Action Promotion Information Communication (semestre 2)	2	12

Evaluation

Chaque discipline pourra faire appel dans ses évaluations à :

- un contrôle continu
- un examen de fin de période

La pondération entre ces deux formes d'évaluation est consultable sur les fiches programmes de votre année sur le www.esiea.fr dans la partie formation.

Le contrôle continu

Il est défini par l'équipe pédagogique au début de chaque période. Il peut donner lieu :

- à un travail ou à des travaux individuels
- à un travail ou à des travaux de groupe

Les professeurs responsables d'année

Paris



Lamine ABDAT
(Paris)
abdat@esiea.fr

Laval



Gérard SANPITE
(Laval)
sanpite@esiea-ouest.fr

L'équipe administrative est assistée dans ses missions par des professeurs responsables d'année.

Les responsables d'année ont pour missions principales :

- D'assurer la communication avec les étudiants de la promotion concernée,
- D'assurer les relations avec les parents (contacts individuels et journées spéciales),
- D'assurer les relations avec les délégués de classe ou de promotion,
- D'informer l'équipe de direction des difficultés spécifiques à chaque promotion,
- De participer à la construction pédagogique des enseignements des années à venir,
- D'assurer la gestion des absences,
- De participer aux conseils de classe.

Les délégués de classe

Chaque groupe d'étudiants doit élire un délégué dans le mois qui suit la rentrée et transmettre son nom au Service des études. Les groupes sont déterminés sur la base de l'organisation des travaux pratiques.

Les délégués de classe seront les interlocuteurs privilégiés du professeur responsable d'année désigné pour leur groupe.

Ils représentent les élèves lors des conseils de classe. Ils sont également les intermédiaires privilégiés entre les élèves et l'administration.

Le document de référence présentant les missions du délégué est disponible sur le webside.

Les différentes formes de pédagogie

- Projet Applicatif Industriel ou de Recherche (PAIR)

Le PAIR est une activité de projet de groupe sur un thème industriel ou de recherche. Chaque groupe mène un travail d'étude et de développement (par équipe de trois à cinq personnes au maximum), sous la direction d'un enseignant ou d'un chercheur, en relation soit, avec le centre de recherche de l'ESIEA, ou des laboratoires de recherche extérieurs, soit en partenariat avec des entreprises. Chaque projet doit être validé et accepté par la commission PAIR ; il fera l'objet d'un protocole dès lors que le projet concerne une entreprise ou un centre de recherche.

Les objectifs du PAIR sont multiples : réaliser un projet innovant à but technico-scientifique de type industriel ou de recherche. Le projet doit amener les étudiants à utiliser pleinement les compétences acquises auparavant à l'ESIEA, le côté innovant du projet doit les amener à les dépasser. Les étudiants

doivent mettre en oeuvre les techniques de management de projet en équipe ; ils effectuent la présentation du résultat obtenu sous forme de soutenance devant un jury. Un Guide du PAIR contenant toutes les informations relatives à ce projet est disponible auprès des responsables de cette activité (R. ERRA et A. ZAHID).

- Colloque Environnement et Stratégie de l'Entreprise

Aboutissement d'un travail de documentation et de synthèse, c'est un séminaire résidentiel d'une semaine, en général dans une station de sports d'hiver.

Six grandes fonctions de l'entreprise sont abordées : le Marketing, le Financement, la Gestion des Ressources humaines, l'Organisation et la Gestion de Production, la Qualité et les Stratégies d'Internationalisation. Chaque jour de la semaine, un thème différent est étudié.

D'abord présenté par un professionnel de la fonction, il est ensuite illustré par le groupe d'étudiants ayant préparé le sujet en s'appuyant sur un panel d'entreprises.

STAGE TECHNIQUE

Les caractéristiques :

Une formation à la vie de l'entreprise et aux contraintes qui s'y exercent doit faire partie du parcours pédagogique d'un futur ingénieur diplômé et ne doit pas être absente d'une formation habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Avant son entrée en 5ème année, chaque étudiant doit avoir validé le Stage Technique (note du rapport et de la soutenance égale ou supérieure à 10 sur 20), à l'occasion duquel il exécutera des tâches en rapport avec son niveau d'études, en occupant un poste d'agent technique (les stages en tant que formateur ne sont pas autorisés même dans le domaine de l'IEA).

Pour valider le Stage Technique, vous devez obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour le rapport **et** pour la soutenance.

Le rapport sera à refaire dès lors que la note obtenue aura été inférieure à 10 / 20.

NB : Certains élèves de 4ème Année de la rentrée 2003-2004 n'ont pas réalisé leur Stage Technique durant l'été 2003. Ces élèves doivent donc effectuer leur stage durant l'été 2004. Conformément aux règles académiques pour l'année 2003-2004, tous les élèves de 4ème Année doivent réaliser leur Mission Entreprise à l'Etranger durant l'été 2004.

Les objectifs pédagogiques :

Le Stage Technique a pour objet de renforcer votre préparation au métier d'ingénieur, de vous faire prendre conscience des exigences de ce métier où **la responsabilité sociale et humaine est aussi importante que la responsabilité technique :**

- par une confrontation des acquis scolaires aux exigences du terrain,
- par la découverte également des conditions du travail en entreprise.

Ce stage fait l'objet d'un rapport **et** d'une soutenance sur un thème sociologique.

La soutenance vise à évaluer votre capacité à synthétiser et à débattre sur un thème donné. L'Ecole sera ainsi mieux à même d'apprécier l'incidence des stages sur l'évolution humaine de chaque élève.

L'objectif est de vous faire réfléchir sur une première expérience professionnelle en qualité de technicien et d'enrichir cette réflexion par un partage d'expériences.

Les Stages à l'étranger sont très vivement encouragés.

LE THEME SOCIOLOGIQUE VOUS SERA DEVOILE EN MAI 2004.

Retrouvez toutes les informations relatives au stage de votre année sur le Webinside

LA MISSION A L'ETRANGER

Les caractéristiques :

Une formation à la vie de l'entreprise et aux contraintes qui s'y exercent doit faire partie du parcours pédagogique d'un futur ingénieur diplômé et ne doit pas être absente d'une formation habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur.

L'ESIEA, depuis sa création en 1958, a pour ambition de former des ingénieurs polyvalents avec des compétences techniques et des aptitudes à développer leur potentiel humain à travers la formation humaine dispensée tout au long du cursus, ainsi que leur faculté d'adaptation par les travaux d'équipe.

Par ailleurs, l'ESIEA affirme son engagement pour favoriser la mobilité géographique des étudiants en multipliant les échanges avec de nombreuses écoles et universités. Dans cette même logique, depuis la rentrée 2002, chaque étudiant est tenu de réaliser une mission à l'étranger sur une période de deux mois.

Pour valider la Mission à l'Etranger, vous devez obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour le rapport. Le rapport sera à refaire dès lors que la note obtenue aura été inférieure à 10 / 20.

La validation de la Mission à l'Etranger compte pour 1 crédit, imputable en cinquième année.

NB : Certains élèves de 4ème Année de la rentrée 2003-2004 ont déjà réalisé leur Mission à l'Etranger durant l'été 2003. Ces élèves doivent donc effectuer leur Stage Technique durant l'été 2004. Conformément aux règles académiques pour l'année 2003-2004, tous les élèves qui rentreront en 5ème Année (rentrée 2004-2005) devront avoir préalablement réalisé leur Stage Technique et leur Mission à l'étranger.

Les objectifs pédagogiques :

La mission à l'étranger n'a pas forcément un objectif technique. Les principaux objectifs poursuivis sont d'ordre linguistiques, culturels. C'est l'opportunité d'évaluer vos facultés d'observation, d'adaptation, de communication, et de rencontrer l'Autre dans un environnement professionnel ou dans un contexte extra-professionnel, partager des expériences, vivre autrement dans un autre environnement...

Votre contact privilégié :

- Pour les étudiants Lavallois : Vanessa Dunas dunas@esiea-ouest.fr
- Pour les étudiants Parisiens : Brigitte Delmas delmas@esiea.fr

Retrouvez toutes les informations relatives au stage de votre année sur le Webinside

5 EME ANNEE

Cycle d'Approfondissement - Acquisition des composantes métiers de l'ingénieur IEA (Informatique Electronique Automatique)

L'enseignement de la dernière année permet d'approfondir les idées, méthodes et techniques de pointe dans les domaines de notre formation et poursuit la formation par la recherche via les Travaux Pratiques d'Etude et de Développement (TPED) dans sa première partie. La seconde partie de la 5ème Année est consacrée au stage de 9 mois en entreprise.

La partie académique de la 5ème année, hors le projet (TPED), se compose pour chaque étudiant de 12 modules maximum d'une durée unitaire de 18 heures :

- obligation de réussite au TOEIC (1 crédit).
- obligation de validation du stage technique ou de la mission à l'étranger (1 crédit).
- obligation de validation de 10 modules.

Chaque module validé totalise 2 crédits ; le TPED totalise 8 crédits ; le stage, le mémoire de fin d'études et la soutenance totalisent 30 crédits.

	CREDITS
SEMESTRE 1	
10 modules	20
TPED	8
TOEIC	1
Stage Technique ou Mission à l'Etranger	1
TOTAL SEMESTRE 1	30
SEMESTRE 2	
Mémoire de Fin d'Etudes	30
TOTAL	60

Dominantes

A	Conception des systèmes avancés
B	Signaux et communication
C	Ingénierie de la connaissance
D	Ingénierie d'affaires
E	Architecture des systèmes de traitement de l'information
F	Image
G	Management et conduite d'entreprises
H	Consultant en systèmes d'information
I	Réseaux
J	Interactions Homme-Machine
K	Méthodes et technologies informatiques émergentes
L	Informatique industrielle
M	Management and business administration

Retrouvez le détail du programme de votre année sur le www.esiea.fr partie FORMATION

Le professeur responsable d'année

L'équipe administrative est assistée dans ses missions par des professeurs responsables d'année.



Robert Erra
(Paris et Laval)
erra@esiea.fr

Les responsables d'année ont pour missions principales :

- D'assurer la communication avec les étudiants de la promotion concernée,
- D'assurer les relations avec les parents (contacts individuels et journées spéciales),
- D'assurer les relations avec les délégués de classe ou de promotion,
- D'informer l'équipe de direction des difficultés spécifiques à chaque promotion,
- De participer à la construction pédagogique des enseignements des années à venir,
- D'assurer la gestion des absences,
- D'assister aux conseils de classe.

Les délégués de classe

La promotion de 5ème année doit élire trois délégués (deux pour Paris et un pour Laval) dans le mois qui suit la rentrée et transmettre leurs noms au Service des études.

Les délégués de classe seront les interlocuteurs privilégiés du professeur responsable d'année désigné pour leur groupe.

Ils représentent les élèves lors des conseils de classe. Ils sont également les intermédiaires privilégiés entre les élèves et l'administration.

Le document de référence présentant les missions du délégué est disponible sur le webside.

Les différentes formes de pédagogie

- Travaux Pratiques d'Etude et de Développement (TPED)

Les TPED sont une activité de formation par la recherche qui s'adresse aux étudiants de 5ème année. Accueillis au Centre de Travaux Expérimentaux ou au Centre Informatique, ils mènent un travail d'étude et développement (par équipe de 3 à 5 personnes), en relation avec des laboratoires de recherche du Groupe ESIEA ou extérieurs, en partenariat avec des entreprises, ou dans le cadre des travaux de l'école.

MBA

Afin de répondre plus précisément aux besoins de l'entreprise, l'ESIEA met l'accent sur la formation humaine et managériale. Dans ce cadre, l'ESIEA vous offre la possibilité d'obtenir en complément de votre diplôme ESIEA, un grade de MBA en partenariat avec l'ESC Montpellier en 10 semaines complémentaires de la partie académique de votre formation, au lieu de 12 à 36 mois dans le cadre d'une inscription "classique".

Pour ce faire :

- Vous devez avoir un niveau d'anglais suffisant (minimum 710 au Toeic)
- L'ESC Montpellier validera vos modules suivis à l'ESIEA et réussis en 3ème et 4ème années dans les disciplines de Management (gestion des entreprises, management de projet, colloque, micro économie).
- Vous devrez suivre dix semaines de formation académique sur le site de l'ESC Montpellier et obtiendrez, en cas de réussite, les 30 crédits ECTS supplémentaires.
- Votre stage de fin d'études devra comporter une composante ingénieur et une composante managériale validée par les Comités de Lecture.
- Le mémoire réussi vous permettra d'obtenir les 30 crédits ECTS comptabilisés à la fois pour votre MBA et pour votre diplôme ESIEA.

Cette possibilité s'adresse aux étudiants inscrits dans la dominante MBA ayant réglé les frais de scolarité spécifiques au double diplôme.

STAGE DE FIN D'ETUDES (5EME ANNEE)

Les caractéristiques

Une formation à la vie de l'entreprise et aux contraintes qui s'y exercent doit faire partie du parcours pédagogique d'un futur ingénieur diplômé et ne doit pas être absente d'une formation habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Le Stage de Fin d'Etudes fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance, dernière étape en vue de l'obtention du diplôme.

Cette expérience est déterminante pour votre entrée dans la vie active, et il n'est pas rare qu'un poste vous soit proposé à l'issue de ce stage.

Par conséquent, il vous est vivement recommandé de vous renseigner, de vous documenter sur les secteurs d'activités, et les entreprises qui vous intéressent.

Cette démarche doit s'amorcer au plus tôt pour acquérir une meilleure connaissance du marché, des innovations technologiques et scientifiques, et ainsi, mieux exprimer votre projet professionnel.

Pour valider le Stage de Fin d'Etudes, vous devez rédiger un mémoire **et** passer la soutenance. 30 crédits sont alloués pour la validation du stage.

Les objectifs pédagogiques :

Il s'agit de confronter vos acquis au sein de l'école aux exigences de l'entreprise, de partager et d'enrichir votre expérience par l'apport d'autres références théoriques et par la mise en pratique dans le cadre de votre mission.

Les Stages à l'étranger sont très vivement encouragés.

Retrouvez toutes les informations relatives au stage de votre année sur le Webinside

FORMATION LINGUISTIQUE

(Le "Guide de Référence du département de langues 2003-2004", qui donne des renseignements plus complets et détaillés qu'ici sur l'étude des langues à l'école et les règles applicables, est disponible sur demande au laboratoire de langues).

L'anglais est obligatoire. L'Ecole donne donc aux étudiants les moyens d'obtenir le niveau minimum requis dans cette langue, par un enseignement et des moyens d'auto-formation disponibles au laboratoire multimedia de langues. Ces moyens sont étendus à l'étude de l'allemand, de l'espagnol et du japonais qui sont des langues facultatives. Pour l'allemand et l'espagnol, les étudiants ont la possibilité de préparer les examens du Goethe Institut et de l'Institut Cervantes.

SCORES REQUIS AU TOEIC

						Scores requis			
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Fin 1ère année	Fin 2ème année	Fin 3ème année	Fin 4ème année
1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04		550	620	670	710
2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05		560	630	680	730
2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06		570	640	700	750
2002-03	2003-03	2004-04	2005-05	2006-06		570	640	700	750
2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08		570	640	700	750

Comment lire ce tableau ?

Prenons deux exemples

- ◆ Vous entrez à l'école en 1ère année en septembre 2003, vous aurez une note de niveau en anglais fondée sur vos résultats de l'année, mais il n'y aura aucune exigence au TOEIC. Par la suite, pour obtenir le crédit associé au TOEIC, vous devrez obtenir un score d'au moins 570 points à la fin de votre deuxième année (en l'an 2005), 640 en fin de 3ème année, 700 en fin de 4ème année, et 750 pour l'obtention de votre diplôme en fin de 5ème année (en 2008).
- ◆ Vous entrez à l'école en 3ème année en septembre 2003. En fin de 3ème année, pour obtenir le crédit associé au TOEIC, vous devrez obtenir un score d'au moins 640 points. L'exigence sera d'au moins 700 points à la fin de votre 4ème année (en l'an 2004) et de 750 points en fin de 5ème année (en l'an 2006).

Pour acquérir le crédit associé au TOEIC les étudiants de 2ème, 3ème et 4ème années doivent obtenir un score égal ou supérieur à celui indiqué dans ce tableau.

Une des conditions nécessaires pour être diplômé est l'obtention d'au moins le score requis en 5ème année.

MODE DE NOTATION ET D'ATTRIBUTION DES CRÉDITS ECTS EN LANGUES

		1ère année	2ème année	3ème année	4ème année
Semestre 1	Module 1	1	1	1	1
	Module 2	0,5	0,5	0,5	0,5
Semestre 2	Module 3	1,0	1,0	1,0	1,0
	Module 4	0,5	0,5	0,5	0,5
TOEIC	Exigence satisfaite =		1	1	1
	Exigence non satisfaite =		0	0	0
Crédits/année, Total =		3	4	4	4

◆ Non obtention d'un crédit :

Les étudiants auxquels il manque un crédit devront effectuer des travaux de rattrapage qui seront soumis pour validation en fin des vacances d'été. Une fois les travaux validés, le crédit pour la période en question est alors accordé, sinon, l'étudiant devra faire un autre travail pour validation au cours de l'année suivante pour obtenir le crédit en question.

◆ Non obtention du score requis au TOEIC :

Les étudiants qui n'atteignent pas le score exigé pour leur promotion, n'obtiennent pas le crédit associé au TOEIC. Dans ce cas, ce crédit doit obligatoirement être acquis avant le conseil de classe de la rentrée de l'année académique suivante.

Résultats TOEIC fin d'année N	Résultats TOEIC fin d'année N + 1
Score exigé pour année N non atteint : crédit pour année N non acquis	Score pour année N atteint : crédit pour année N acquis. Crédit pour année N + 1 non acquis. Score pour année N + 1 atteint : Crédit pour année N + 1 et pour année N acquis. Score pour année N non atteint : crédit pour année N non acquis. Année sabbatique pour remise à niveau et obtention du score N.

Crédits pour l'étude d'une seconde langue étrangère

◆ Suivant l'évaluation de l'enseignant, l'étude d'une seconde langue étrangère peut donner lieu à l'octroi de crédits pour activités pédagogiques selon les résultats obtenus. Les étudiants de 2ème, 3ème et 4ème années qui souhaitent étudier une deuxième langue à la place des cours d'anglais en semestre 2 seront sélectionnés selon leur niveau en anglais. Seuls ceux qui (par leurs résultats de l'année précédente) ont prouvé qu'ils auront une bonne marge de sécurité par rapport au score minimum requis au TOEIC, seront inscrits dans ces groupes de seconde langue.

Le cas des étudiants dispensés des cours.

◆ Certains étudiants, s'ils obtiennent des notes très élevées au test d'entrée (1ère année) ou au TOEIC (2ème, 3ème et 4ème années) et selon la discrétion du Directeur de l'enseignement des langues, peuvent être dispensés des cours d'anglais. A la place, ils devront s'inscrire à une activité de remplacement (étude d'une seconde langue étrangère ou tutorat d'anglais). Sur les bulletins de notes de ces étudiants les notations seront basées sur leurs derniers résultats au TOEIC.

LES LABORATOIRES DE LANGUES

Paris-Ivry / Laval

Les départements Langues à Paris-Ivry et à Laval disposent de laboratoires de langues, de postes PC multimédia équipés de carte son, lecteurs de CD-ROM et connexion Internet. Ces postes permettent d'accéder à un serveur multimédia offrant des supports d'apprentissage linguistique en libre accès. Des téléviseurs munis de magnétoscopes (dont un avec le système " closed caption " ainsi que la réception de chaînes de télévision britanniques, américaines, allemandes, espagnoles, italiennes, etc. par satellite TPS sont disponibles pour l'étude des langues).

RELATIONS INTERNATIONALES

L'ESIEA encourage la mobilité académique et professionnelle des étudiants (es) par le biais des programmes européens et internationaux. La mobilité dans l'espace éducatif et économique européen et international est une priorité majeure pour l'école car elle constitue un atout indiscutable pour leur insertion professionnelle.

PROGRAMMES LIES A LA MOBILITE ACADEMIQUE

Formations bi-diplômantes après la 3^{ème} année ESIEA :

Anglia Polytechnic University (APU), Chelmsford en Grande-Bretagne (<http://www.anglia.ac.uk>)

Bachelor of Science in Computer Software Development
Bachelor of Science in Software Engineering
Bachelor of Science in Multimedia Computing
Bachelor of Science in Business Information Systems

Formations bi-diplômantes après la 4^{ème} année ESIEA :

I.I.T. - Illinois Institute of Technology, Chicago aux Etats-Unis (<http://www.iit.edu>)

Master of Science in Computer Science

University of Plymouth, en Grande Bretagne (<http://www.plym.ac.uk>)

Master of Science in Communications Engineering and Signal Processing
Master of Science in Network Systems of Engineering

Pour obtenir des informations supplémentaires, renseignez-vous à l'Espace international (auger@esiea.fr) , et sur le site web www.esiea.fr

Le programme ERASMUS

ERASMUS est un programme européen d'échanges académiques, favorisant la mobilité étudiante en Europe, en permettant aux étudiants d'effectuer un semestre dans une université partenaire.

Ce programme est accessible aux étudiants à partir de la troisième année.

Pour l'année académique 2003-2004, nos partenaires ERASMUS sont :

- ◆ EVTEK, Helsinki, Finlande (www.evtek.fi)
- ◆ Universidad privada Alfonso X el Sabio, Madrid, Espagne (www.uax.es)
- ◆ CPS : Centro Politecnico Superior, Universidad de Zaragoza, Espagne (www.cps.unizar.es)
- ◆ Universita di Ancona, Ancone, Italie (www.union.it)
- ◆ Budapest University of Technology and Economics, Budapest, Hongrie (www.bme.hu)
- ◆ Université des Sciences Appliquées, Nüremberg, Allemagne, (www.informatik.fh-nuernberg.de)
- ◆ NEWI, Wrexham, Pays de Galles (www.newi.ac.uk)
- ◆ APU, Royaume-Uni (www.apu.ac.uk)

Pour obtenir des informations supplémentaires, renseignez-vous à l'Espace international (auger@esiea.fr). et sur le site web www.esiea.fr

NEWI (North East Wales Institute of Higher Education, associate college of Wales University) au Pays de Galles, Grande-Bretagne (www.newi.ac.uk/computing)

HNC (Higher National Certificate) en Informatique ou Electrique/Electronique (brevet technique)

CISCO Certified Network Associate (CCNA)

CISCO Certified Network Professional (CCNP)

Cette possibilité s'adresse aux étudiants de première année.

L'obtention d'un de ces trois certificats est possible en suivant des cours d'été à NEWI, au cours de deux années consécutives, pendant 4 semaines à chaque fois, au mois de juillet.

Le programme du certificat Cisco est proposé sous la forme de cours en e-learning.

Chaque année, les étudiants qui auront validé leur mois de cours par l'obtention d'un certificat, pourront bénéficier de 2 crédits au maximum, au titre de crédits d'activités pédagogiques complémentaires, sur le bulletin du premier semestre de l'année suivante. La copie du certificat obtenu est à remettre à l'Espace International.

Le programme d'échanges d'étudiants des universités du Québec (Canada) - Convention CREPUQ

Ce programme d'échanges d'étudiants France - Québec est accessible aux étudiants du cycle d'approfondissement de l'ESIEA et permet d'accueillir des étudiants québécois à l'ESIEA.

Principaux partenaires

- ◆ Ecole de Technologie Supérieure (ETS) www.etsmtl.ca
- ◆ Ecole Polytechnique www.polymtl.ca
- ◆ Université de Montréal www.umontreal.ca
- ◆ Université Laval www.ulaval.ca
- ◆ Université McGill www.cs.mcgill.ca
- ◆ Université Concordia www.concordia.ca

Pour obtenir des informations supplémentaires, renseignez-vous à l'Espace international (auger@esiea.fr), et sur le site web www.esiea.fr

PROGRAMMES LIES A LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS

Le programme LEONARDO DA VINCI

Le programme communautaire LEONARDO DA VINCI a vocation à intensifier les relations entre les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur afin de favoriser le transfert de technologie. A cet effet, des bourses de mobilité sont accordées aux étudiants franciliens pour effectuer un stage dans une entreprise européenne d'une durée de 3 à 12 mois.

Le dossier de candidature est à retirer au Service des stages. Pour toute information, contact : Brigitte DELMAS (delmas@esiea.fr)

Volontariat International en Entreprise (VIE)

Les étudiants ont la possibilité, dans le cadre du volontariat international en entreprise (VIE) d'effectuer un stage d'une durée de 6 à 24 mois à l'étranger. La documentation est disponible au Service des stages. Le dossier de candidature est à retirer au Centre d'Information sur le Volontariat International, organisme mandaté par les ministères de l'économie et des finances, des affaires étrangères et le secrétariat d'état au commerce extérieur.

Contact : Brigitte DELMAS (delmas@esiea.fr)

L'ESPACE INTERNATIONAL

Paris-Ivry

À l'Espace international, les étudiants peuvent trouver de la documentation sur nos partenaires universitaires européens et internationaux et d'autres établissements étrangers, ainsi que sur les différentes possibilités d'études à l'étranger, les spécificités des différents systèmes éducatifs étrangers, les conditions d'admission auprès de ces établissements, les informations d'ordre pratique et administratif (visas, hébergement, bourses, assurances, etc). Les étudiants peuvent également y trouver des informations d'ordre pratique et culturel sur les stages à l'étranger (adresses web, guides, annuaires, etc). Des revues en langues étrangères (The Guardian, National Geographic, etc) y sont également disponibles.

Les horaires de la permanence, destinée à renseigner les étudiants, sont affichés à l'accueil et sur le panneau d'affichage de l'Espace international. Pour tout renseignement, contactez Claire Auger, auger@esiea.fr

Laval

L'Espace international à Laval occupe une partie du centre de documentation. Les étudiants peuvent y trouver de la documentation sur nos partenaires étrangers, ainsi que des revues, cassettes audio et autres ouvrages en langue étrangère.

Pour tout renseignement, contactez Pamela Spinosi spinosi@esiea-ouest.fr, ou Claire Auger auger@esiea.fr.

LES ACTIONS DE PROMOTION ET DE VALORISATION LIEES A L'INTERNATIONAL

ESIEA Newsletter

Cette lettre trimestrielle, rédigée par des étudiants sous la supervision de l'animatrice de l'Espace international, vous donnera toute information en rapport avec l'international à l'ESIEA : témoignages d'étudiants à l'étranger, articles en langue étrangère (anglais, allemand, espagnol,...), informations d'ordre pratique et administratif sur nos partenariats étrangers, etc. La lettre d'informations est disponible à l'Espace international, au Centre de documentation, à l'accueil de l'ESIEA, au BDE ; à la fois à Paris, à Laval et à Casablanca.

Le Forum international

Cette manifestation a pour but de vous présenter toutes les opportunités qui vous sont proposées à l'ESIEA pour étudier, faire un stage à l'étranger. Des représentants des établissements universitaires partenaires internationaux seront présents à ce forum et pourront ainsi directement vous renseigner.

Le forum international aura lieu à Ivry sur Seine le 11 décembre 2003 et à Laval le 4 décembre 2003.

AIESEC ESIEA

L'association internationale des étudiants, présente dans 87 pays, vous propose un réseau de stages à l'étranger, bien au-delà des frontières européennes. Suite à une sélection (motivation, niveau en langues,...), l'AIESEC ESIEA aide les étudiants sélectionnés dans la recherche de leur stage technique ou de fin d'études, et de leur hébergement, grâce au réseau des associations AIESEC partout dans le monde.

Contact : aiesecsesiea@hotmail.com

DÉMARCHES SPÉCIFIQUES RELATIVES À L'ACCUEIL À L'ESIEA DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

À l'exception du programme ERASMUS et de la Convention CREPUQ, les étudiants étrangers qui souhaitent suivre leur scolarité à l'ESIEA, doivent acquitter leurs droits de scolarité à l'ESIEA. Pour plus d'informations, se mettre en contact avec l'Espace international : auger@esiea.fr

REGLEMENT INTERIEUR

Présence aux activités pédagogiques

Horaires

Les activités pédagogiques sont organisées en séquences d'une durée de 1h30.

Séquence	Début	Fin
n°1	8h30	10h
n°2	10h15	11h45/pause déjeuner
n°3	12h	13h30/pause déjeuner
n°4	13h30	15h
n°5	1h00	16h30
n°6	16h45	18h30

La pause-déjeuner est programmée :

- soit en fin de séquence N°2 pour une reprise des cours à 13h30 en séquence N°4
- soit en fin de séquence N°3 pour une reprise des cours à 15h en séquence N°5

Il n'y a en général pas d'activité le samedi matin, à l'exception de quelques examens, du colloque Environnement et Stratégie de l'Entreprise et des activités APIC.

Le jeudi après-midi est réservé à la pratique du sport.

Assiduité

La présence en cours, TD, TP et examens est obligatoire. Elle fait partie de la fiabilité de l'étudiant.

Les absences sont autorisées dans le cadre de la promotion de l'Ecole (et doivent être confirmées par un accord écrit préalable à obtenir auprès du responsable APIC) : 1 absence au plus par module, 3 au plus au total.

Absences justifiées

Chaque absence pour raison de santé doit être justifiée par un certificat médical dans un délai de 48 heures à compter de son début, adressé au Service des études de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit.

Chaque absence pour circonstances exceptionnelles doit être justifiée par la (les) personne(s) assurant le financement des études à l'ESIEA. Le justificatif doit être adressé dans un délai de 48 heures au Service des études de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit.

Absences non justifiées

Pour toutes les disciplines :

Plus de 20 pour cent d'absences non justifiées aux TD d'un module entraînent :

- un zéro au contrôle continu du module concerné
- un avertissement envoyé par le responsable du service des études ou le directeur du site et cosigné par l'enseignant responsable d'année.

Plus de 30 pour cent d'absences aux TD d'un module entraînent :

- l'interdiction de s'inscrire au séminaire de mise à niveau
- l'interdiction d'acquiescer des crédits non académiques pour le semestre en cours.
- un avertissement envoyé par le responsable du service des études ou le directeur du site et cosigné par l'enseignant responsable d'année.

Les avertissements pour absences figureront dans le dossier de l'élève.

Deux avertissements pour 30% d'absences peuvent entraîner la ré-orientation de l'élève

Absences aux sessions d'examen

Les étudiants absents lors d'une session d'examen des semestres 1 ou 2 pourront se présenter aux épreuves de remplacement de fin d'été.

Règles pour le passage des examens

Présence en salles d'examen

Il est impératif que chaque étudiant respecte la salle et la place qui lui ont été attribuées. Le non respect de cette exigence sera sanctionné par l'exclusion immédiate de la salle et l'interruption de l'épreuve pour l'étudiant concerné. Chaque étudiant devra mettre en évidence sur sa table, une pièce d'identité officielle avec photo (passeport, carte nationale d'identité...) à son nom, afin de faciliter le travail des surveillants. La carte d'étudiant n'est pas admise.

Les étudiants ne sont autorisés à quitter la salle qu'après la première heure de l'épreuve. Les sorties temporaires sont autorisées sous condition de sorties non simultanées de plusieurs étudiants. Les surveillants consigneront sur le procès verbal, les noms des étudiants concernés, les heures de sortie et de retour. Les étudiants se présentant en retard à une épreuve seront admis à participer à celle-ci uniquement si aucun autre étudiant n'est encore sorti de la salle et, au plus tard, une heure après le début de l'épreuve. En aucun cas l'heure prévue pour la fin de l'épreuve ne sera prolongée pour eux.

La fin de l'épreuve sera annoncée et les étudiants devront alors immédiatement remettre leur copie aux surveillants. Tout retard dans cette remise sera noté sur la copie et le procès-verbal par le surveillant.

A l'issue de l'épreuve, chaque étudiant devra obligatoirement, avant de quitter définitivement la salle, émarger la liste de présence et remettre aux surveillants une copie, même vierge, à son nom. À défaut de ces deux formalités, il sera déclaré n'avoir pas pris part à l'épreuve.

Documentation lors des examens

En ce qui concerne les documents autorisés lors d'une épreuve, il y a trois cas possibles :

- Tous documents autorisés
- Aucun document autorisé
- Documents autorisés fournis à chacun sous forme identique, en début d'épreuve avec le sujet.

Les téléphones portables et autres moyens de communication sont interdits. Des feuilles de brouillon sont distribuées à chacun. Tout échange de document ou de matériel entre étudiants est strictement interdit et entraînera l'exclusion de l'épreuve, un F sera alors attribué.

Fraude

En cas de fraude ou de tentative de fraude à une session d'examen (la copie partielle ou totale d'un projet ou rapport est considérée comme tentative de fraude), les sanctions prévues sont :

- . l'annulation des crédits correspondants à l'épreuve ou à la série d'épreuves concernées,
- . l'interdiction de se représenter à tout examen du semestre universitaire en cours et du semestre universitaire suivant.

En cas d'infraction lors des examens de S2, il sera interdit de passer les réexamens de fin d'été.

En cas d'infraction lors des sessions de réexamen, il sera interdit de passer les examens de la période S1 de l'année universitaire suivante.

Toutes les sanctions seront portées au dossier de l'étudiant. En cas de récidive au cours d'un même cycle, la sanction sera automatiquement aggravée.

Réexamens

Cf. paragraphe " Absences justifiées " page 36. Les étudiants doivent prendre les dispositions nécessaires pour être disponibles lors des épreuves de remplacement.

Toutes les informations sont disponibles dans le document "Règles Académiques" paragraphe 6, sur le Webinside.

Bulletin d'évaluation

Il est envoyé par courrier à l'étudiant et, sur demande formulée en début d'année, à son répondant financier.

Conseil de classe

A la fin de chaque semestre se réunit le Conseil de classe regroupant l'équipe pédagogique, le service des Etudes et de la Sclarité et le service International. Ce Conseil est présidé par le Directeur de l'Ecole ou son représentant. Le Conseil de classe est souverain.

Le Conseil de classe est chargé de décider de la validation de chaque semestre et du passage au niveau supérieur en fin d'année. Il est animé par le responsable d'année ou son représentant. Le Conseil de classe est souverain.

Dans la première phase, les délégués de classe peuvent porter à la connaissance du Conseil des éléments contribuant à l'appréciation de certains étudiants. Ils seront absents de la seconde phase de délibération finale.

Les étudiants doivent prendre toute disposition pour être disponibles lors des réexamens de septembre.

Le Conseil de classe, réuni pour la délibération définitive de septembre, examine la réussite à ces épreuves complémentaires, base de sa décision.

Respect des personnes, des moyens et des locaux

Le respect des personnes, des locaux et des équipements est une règle de vie pour tous dans l'Ecole. Les dégradations, volontaires ou non, sont à la charge des étudiants quelles que soient les sanctions disciplinaires prises par ailleurs. Lorsque le fautif n'est pas découvert, les étudiants seront déclarés solidairement responsables.

Toute utilisation de ces moyens et locaux en dehors des activités pédagogiques programmées doit faire l'objet d'une autorisation écrite du Service des études. Tout membre du personnel, enseignant ou non, peut être amené à faire respecter ces règles, le règlement intérieur et la charte de l'ESIEA, et ceci en tous lieux et toutes circonstances.

En cas de manquement constaté et selon sa gravité, chacun peut faire une remontrance verbale, exclure temporairement un étudiant d'une salle, saisir la carte d'étudiant et la transmettre au responsable de classe, demander la convocation de l'étudiant par le Directeur de l'établissement ou sa traduction devant le Conseil de Discipline.

Tout membre du personnel, enseignant ou non, peut être amené à faire respecter ces règles, le règlement intérieur et la charte de l'ESIEA et ceci en tous lieux et toutes circonstances.

En cas de faits particulièrement graves, le Directeur peut, sans convocation du Conseil de Discipline, prononcer toute décision qu'il juge utile à la bonne marche et à l'image de l'établissement.

Affichage

L'information auprès des étudiants se fait par voie d'affichage sur les panneaux prévus pour chaque année et pour les informations générales.

Tout affichage hors des zones réservées à cet effet doit être préalablement autorisé par la Direction.

Respect des conditions de travail

Afin de maintenir de bonnes conditions de travail, il est exigé de chacun de respecter le silence dans les salles et tous les autres locaux dès que d'autres personnes travaillent à proximité, en salle de cours, de TD, de TP, et salles de contrôles et au Centre de Documentation.

Respect de l'image de l'Ecole

Dans tous les actes de sa vie dans l'Ecole et à l'extérieur, chacun doit veiller à ne pas porter atteinte à l'image de l'ESIEA.

Tabac et alcool

Il est interdit de fumer dans tous les locaux et dégagements des établissements de l'ESIEA. Une dérogation est provisoirement accordée dans les cafétérias de Vésale et d'Ivry.

Une salle "fumeur" est aménagée près de la cafétéria de l'Esiea Ouest.

La vente, la distribution, la consommation et la promotion de boissons alcoolisées sont interdites.

Tout contrevenant aux règles ci-dessus est passible du Conseil de Discipline.

Discipline

En cas de non respect des règles de discipline et de comportement, l'étudiant sera convoqué devant la commission de conduite constituée du Directeur assurant la direction des Etudes ou de son représentant et du professeur responsable d'année.

Dans les cas graves, la commission de conduite peut demander au directeur d'établissement la convocation du Conseil de Discipline.

Le Conseil de Discipline a la composition suivante :

- le Directeur de l'ESIEA ou son représentant,
- le Directeur de l'établissement ou son représentant,
- le Directeur des études ou son représentant,
- le Directeur de l'enseignement des langues ou son représentant,
- le Professeur responsable de l'année à laquelle appartient l'étudiant concerné ou son représentant.

Pour statuer valablement, trois au moins parmi ses membres, devront être présents ou représentés.

L'étudiant traduit devant le Conseil de Discipline peut se faire assister par un autre étudiant de son choix. Les travaux du Conseil de Discipline se déroulent en deux phases :

Auditions de la personne rapportant l'infraction

L'étudiant, et son défenseur, s'il y a lieu, doivent être présents.

Délibération

Elle se déroule en présence des seuls membres composant le conseil de discipline.

Le Conseil de Discipline peut mettre en œuvre tous les moyens à sa convenance pour instruire le dossier. Les décisions sont prises à la majorité en cas de partage des voix, la voix du directeur ou de son représentant est prépondérante. Les décisions sont communiquées à l'étudiant concerné par oral et par écrit et, éventuellement, par voie d'affichage. Elles sont portées au dossier de l'étudiant.

Le Conseil de Discipline peut être convoqué pour les raisons suivantes :

- la non-assiduité, les fraudes ou tentatives de fraudes aux contraintes de présence, aux évaluations, devoirs surveillés, examens...
- le non-respect des dispositions incluses dans le présent règlement intérieur et la charte de l'ESIEA.
- un comportement portant atteinte à l'image de l'ESIEA de ses étudiants, de ses personnels.....

Les sanctions possibles vont de l'avertissement simple jusqu'à l'exclusion définitive.

Il est possible de faire appel des décisions du conseil de discipline auprès du Directeur de l'ESIEA par lettre, dans un délai de cinq jours après la notification de ces décisions.

La décision du Directeur de l'ESIEA est sans appel.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Isabelle LAURENCOT est responsable des 3 sites du Centre de Documentation : Ivry, Laval et Casablanca.

Elle mène une réflexion sur la définition des nouveaux axes de développement, et travaille par ailleurs au développement du fonds documentaire du Centre et à celui d'une communication documentaire. Il s'agit de sensibiliser les élèves à ce qu'est la documentation, à son utilisation, et de les aider à devenir des ingénieurs qui sauront trouver demain les informations utiles et nécessaires à leur travail. Elle assure, en outre, partiellement la gestion quotidienne et le service aux utilisateurs sur le site Lavallois.

Riches de plus de 13000 volumes, 250 collections de périodiques, etc... répartis sur les 3 sites équipés chacun de postes multimédia, il offre des publications et ouvrages dans tous les domaines d'enseignement de l'Ecole et est un moyen d'auto-formation et de recherche documentaire, ainsi qu'un des outils essentiels de la formation de l'ingénieur.

Depuis l'été 2002, le catalogue du fonds documentaire est consultable depuis tout poste du réseau interne : <http://centre-documentation.esiea-ouest.fr> et via le site de l'ESIEA ou celui du Webinside.

ETABLISSEMENT PARISIEN (IVRY, 1ER ÉTAGE)

Le Centre de Documentation est riche de quelque 8000 volumes, d'une CD-thèque, d'une vidéothèque, d'une logithèque et d'abonnements à 40 périodiques.

Marie-France BRANQUART en assure le fonctionnement quotidien. Elle s'occupe de l'accueil et de la gestion des prêts.

Les emprunts

L'emprunt est soumis au dépôt d'un chèque de caution d'un montant de 80 euros auprès des secrétariats en charge des dossiers d'inscription. Ce chèque n'est pas encaissé, sauf en cas de non restitution des documents ou de dégradation de ceux-ci.

L'emprunt est limité à 3 documents. Tous les ouvrages sur les rayonnages sont accessibles en consultation, et théoriquement en prêt, sauf mention contraire (encyclopédies par exemple). Dans le cas d'ouvrages existant en plusieurs exemplaires, l'un de ceux-ci est exclu du prêt. La durée du prêt est de 15 jours.

Les périodiques sont accessibles à la consultation. Les numéros en cours ne peuvent pas être empruntés.

Les CD-ROMs (sauf exception) et les cassettes vidéo ou audio sont également consultables sur les postes informatiques du Centre de Documentation, et via le matériel audio-visuel du Laboratoire de Langues. CD-ROMs et cassettes peuvent être empruntés pour une durée de 3 jours.

Horaires d'ouverture

- lundi et mardi : non stop de 9h00 à 18h00
- mercredi : de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h15
- jeudi : non stop de 9h00 à 18h00
- vendredi : non stop de 9h à 17h15

ETABLISSEMENT LAVALLOIS

Le Centre de Documentation de Laval est riche de 4800 volumes, 90 collections de périodiques, une collection de cassettes audio, des cassettes vidéo et CD-ROMs. Il propose également un fonds de près de 500 rapports : Mémoires de fin d'études ainsi que rapports de projets effectués par les élèves (TPFH, Projets pluridisciplinaires, TPED...). Une section "musée" est par ailleurs ouverte à Laval, contenant des livres obsolètes mais de grande valeur historique. Elle contient actuellement 320, essentiellement dans le domaine informatique. Il héberge enfin les ressources documentaires d'ESIEA Recherche depuis sa création, soit environ 200 ouvrages et quelques collections de périodiques très spécifiques.

Des accords avec certaines bibliothèques permettent de plus de bénéficier du Prêt Entre Bibliothèques (P.E.B.) et d'avoir, par conséquent, accès à d'autres fonds (INRIA, Jussieu, INIST...)

Stéphanie CHEVREUL en assure le fonctionnement quotidien et l'alimentation de la base de données en collaboration avec Isabelle LAURENCOT, responsable des 3 sites documentaires.

Les emprunts

L'emprunt est soumis au dépôt d'un chèque de caution d'un montant de 80 euros auprès du secrétariat en charge des dossiers d'inscription. Ce chèque n'est pas encaissé, sauf en cas de non restitution des documents ou de dégradation de ceux-ci. Dans ce cas, les familles seront informées par courrier.

L'emprunt est limité à 3 documents.

Tous les ouvrages sur les rayonnages sont accessibles en consultation, et théoriquement en prêt, sauf mention contraire (encyclopédies, fonds du Centre de Recherche, par exemple). Dans le cas d'ouvrages existant en plusieurs exemplaires, l'un de ceux-ci est exclu du prêt. Les documents des sections "Musée" et "Rapports élèves" sont consultables sur demande.

Pour les périodiques, CD-ROMs, cassettes vidéo et audio, le fonctionnement des emprunts est le même que celui du site d'Ivry.

En revanche, la durée du prêt est d'une semaine seulement.

Horaires d'ouverture

- du lundi au vendredi, non stop de 8h30 à 18h30

ETABLISSEMENT MAROCAIN (CASABLANCA, 3ÈME ÉTAGE)

Le Centre de Documentation est riche de quelque 500 volumes et d'abonnements à une dizaine de périodiques ; le fonds de cassettes vidéo et de CD-ROMs est en cours de constitution. En phase de montée en puissance, il offre un fonds destiné aux élèves de 1ère et 2ème années et se développera sensiblement dans les années à venir.

Il bénéficie, tout comme les autres sites, du catalogue global du fonds documentaire consultable depuis tout poste du réseau interne : <http://centre-documentation.esiea-ouest.fr> et via le site de l'ESIEA ou le Webinside.

La base de connaissances mise ainsi à disposition des élèves, enseignants et administratifs de l'EMIAE est aujourd'hui considérable au regard du fonds présent physiquement dans les rayonnages.

Les emprunts

L'emprunt est soumis au dépôt d'un chèque de caution d'un montant de 600 dirhams marocains auprès du secrétariat en charge des dossiers d'inscription. Ce chèque n'est pas encaissé, sauf en cas de non restitution des documents ou de dégradation de ceux-ci. Dans ce cas, les familles seront informées par courrier.

L'emprunt est limité à 3 documents.

Tous les ouvrages sur les rayonnages sont accessibles en consultation, et théoriquement en prêt, sauf mention contraire (encyclopédies, fonds du Centre de Recherche, par exemple). Dans le cas d'ouvrages existant en plusieurs exemplaires, l'un de ceux-ci peut être exclu du prêt.

Pour les périodiques, CD-ROMs, cassettes vidéo, le fonctionnement des emprunts est le même que celui du site d'Ivry.

En revanche, la durée du prêt est d'une semaine seulement.

Horaires d'ouverture

Le Centre de Documentation est ouvert sous forme de permanences matin et/ou après-midi, les horaires sont affichés.

DISPOSITIONS COMMUNES ET RÈGLEMENT

Les Centres de Documentation sont des lieux de travail où les étudiants doivent respecter le calme et le silence. Les espaces de consultation sont strictement réservés au travail personnel. Les salles de lecture sont exclusivement réservées aux travaux individuels et/ou de groupe et aux consultations de documents. Elles ne peuvent en aucun cas servir de lieu de réunion pour toute autre activité.

Tous les étudiants sont tenus de respecter les horaires d'ouverture et les consignes de calme nécessaire au bien-être de chacun.

Tout désir de consultation ou d'emprunt de document doit être mentionné à la personne responsable du Centre de Documentation.

Tous les étudiants emprunteurs sont tenus de respecter les dates d'exigibilité des documents. La non restitution d'un document sera systématiquement portée à la connaissance du service des études. Tous les documents empruntés doivent être rendus avant les congés d'été, faute de quoi les chèques de caution seront mis à l'encaissement.

Le remplacement de tout ouvrage ou autre document perdu ou détérioré sera à la charge de l'emprunteur.

Le respect de la durée du prêt est impératif quel que soit le site, de façon à garantir l'accès de chacun aux ressources documentaires.

En cas de non-restitution des documents à l'issue de la durée initiale du prêt, les sanctions suivantes seront appliquées : rappel oral, envoi de courrier ou message électronique de relance, information à la Direction qui prendra les dispositions nécessaires à la restitution des documents, enfin, encaissement du chèque de caution pour remplacement du document.

PROTECTION ET VALORISATION DES DOCUMENTS PRODUITS À L'ESIEA

L'information est une matière première dans la société actuelle. En garder une trace est devenu un souci majeur.

Dans cette optique, et afin de préserver la mémoire de l'ESIEA, le Centre de Documentation s'est engagé à conserver les documents issus d'une création intellectuelle et à en favoriser la valorisation.

Les documents produits par les étudiants, tels que les rapports de TPFH, de PP, de TPED, de Stage Technique ainsi que les mémoires de fin d'études, constituent une part non négligeable de cette mémoire.

Archivés, catalogués, traités d'un point de vue documentaire et certainement stockés sur support informatique, ils seront ainsi accessibles au plus grand nombre. En d'autres termes, plusieurs années après leur réalisation, un rapport, un mémoire, pourront être aisément retrouvés par leurs auteurs et plus généralement par chacun de nous.

Quelques contraintes découlent de cette volonté de pérenniser la mémoire de l'Ecole :

- ◆ le respect d'une présentation type dont l'objectif est double : faciliter le traitement documentaire des divers rapports, mais aussi en favoriser l'accessibilité,
- ◆ la restitution par les étudiants d'une version électronique accompagnant les exemplaires " papier ".

Les consignes de présentation des documents seront transmises aux étudiants par les personnes encadrant les activités concernées et lors du lancement de chacune d'entre elles.

Les secrétariats en charge de collecter les divers rapports et/ou les jurys transmettront les documents (papier + version électronique) au Centre de Documentation de Laval après les soutenances. 500 documents ont déjà alimenté la base de données documentaires.

Ainsi le Centre de Documentation prend valeur de " dépôt légal " pour l'ESIEA, ce qui présente un double intérêt : entretenir notre mémoire et valoriser les créations intellectuelles des élèves.

CENTRE INFORMATIQUE

CENTRES DE TRAVAUX EXPERIMENTAUX

LABORATOIRES VIDEO ET MULTIMEDIA

LE CENTRE INFORMATIQUE

Le Centre Informatique du Groupe ESIEA a pour mission d'assurer l'évolution et la maintenance des équipements mis à la disposition des étudiants, des enseignants et du personnel administratif. Tous les ordinateurs de l'école sont reliés à Internet via RENATER (Réseau National de Télécommunication pour les Technologies, l'Enseignement et la Recherche), MEGALIS et plusieurs liaisons ADSL. Les quatre sites ESIEA communiquent ensemble par Internet (Tunneling) ou par ligne spécialisée.

Chaque étudiant possède un espace de travail (compte) et une adresse e-mail. Accessibles à partir des postes des salles informatiques, ces comptes sont soumis à des règles de gestion de l'espace disque.

Gestion des comptes :

A Paris (site d'Ivry et Vésale), les comptes des étudiants de première, deuxième et troisième années sont stockés sur le serveur de fichiers d'Ivry. Les comptes des étudiants de quatrième et cinquième années sont stockés sur le serveur de fichiers de Paris.

A Laval tous les comptes sont sur le serveur de fichiers local.

Les comptes sont supprimés un an après la fin de scolarité.

Les comptes TPED, TPFH, TPP, etc. sont établis avec un espace disque en fonction des besoins, pour une durée limitée. La date limite de validité sera définie par les étudiants en accord avec le Centre Informatique. Un étudiant sera responsable du compte.

Sécurité des données :

Les étudiants sont responsables du contenu de leur compte et doivent en assurer les sauvegardes avec les moyens qui sont mis à leur disposition par le Centre Informatique. Le Centre Informatique se réserve le droit de contrôle de la nature des données.

Utilisation des moyens informatiques :

L'utilisation des équipements informatiques est réservée à des fins strictement pédagogiques et les étudiants doivent signer et respecter la charte des moyens informatiques.

Sur les sites de Paris (Ivry, Vésale) et Laval, les micro-ordinateurs des salles informatiques sont en libre-service pendant les horaires d'ouverture du Centre Informatique et en dehors des séances pédagogiques planifiées (TP, TD...).

Pour accéder aux équipements pédagogiques du Centre Informatique de Vésale, en dehors des heures d'ouverture, il faut demander l'autorisation d'accès au responsable du Centre Informatique (sous réserve d'avoir préalablement signé la charte des moyens informatiques). Le contrôle d'accès est opérationnel à partir de 18h30. Les demandes se font auprès des services Accueil de Vésale et d'Ivry.

Visioconférence

Les établissements parisiens et lavallois sont équipés d'un système visioconférence à 30 images par seconde permettant du télé-enseignement, des conférences ou événements conjoints entre les deux sites, ou avec l'extérieur.

L'utilisation de cet équipement est soumise à la procédure de réservation d'équipement auprès des services Accueil des établissements.

EQUIPEMENT POUR LES TPED, PAIR ET LOGICIELS PÉDAGOGIQUES DE L'ESIEA

La liste des matériels et logiciels pour les activités pédagogiques est disponible auprès du service Informatique.

CHARTRE D'UTILISATION DES MOYENS INFORMATIQUES

Pour avoir accès aux moyens informatiques, tout nouvel étudiant doit signer une charte d'utilisation en début d'année. Cette charte reprend les points suivants :

- ◆ Utilisation des équipements à des fins strictement pédagogiques.
- ◆ Respect des équipements mis à disposition en particulier : interdiction de manger, boire et fumer dans les salles informatiques.
- ◆ Respect du calme des locaux et non - perturbation du déroulement des activités pédagogiques programmées.
- ◆ Interdiction d'apporter volontairement des perturbations aux systèmes, soit par des manipulations, soit par l'introduction de logiciels parasites (Virus).
- ◆ Respect de la législation en vigueur.

Consultez la charte d'utilisation des moyens informatiques sur le webinside

RAPPEL DE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR EN FRANCE

La loi du 5 janvier 1988 a été reprise par le nouveau Code Pénal entré en vigueur le 1er mars 1994 pour l'essentiel des infractions

- ◆ accès et maintien frauduleux dans un système de traitement de données
- ◆ atteinte volontaire au fonctionnement d'un système de traitement automatisé (entrave du système, altération du fonctionnement)
- ◆ atteinte volontaire aux données dans un système de traitement automatisé (altération de données, introduction de données pirates)
- ◆ tentative
- ◆ association de malfaiteurs.

On trouve également dans le nouveau Code Pénal tout ce qui touche à la falsification de documents informatisés, l'usage de faux informatique et le recel de données. Les nouvelles dispositions concernant la responsabilité des personnes morales doivent bien évidemment être respectées.

Consultez la charte d'accès au centre informatique de Vésale sur le webinside

LES CENTRES DE TRAVAUX EXPÉRIMENTAUX

Ils fournissent aux étudiants les moyens de réaliser les TP, micro-projets, TPED, PAIR de physique, d'électronique, de systèmes, d'automatique, de traitement des signaux et de CAO assurant la préparation des plates-formes et l'assistance nécessaires à leur bon déroulement. Ils permettent de développer des applications en robotique et en informatique industrielle.

Equipements à Paris-Ivry et Laval :

Instrumentation de mesures et d'analyse, matériel de fabrication de circuits imprimés, de programmation de composants, systèmes informatiques et logiciels de conception et de simulation, générateurs divers, composants électroniques.

Prêt de matériel informatique

Le Centre Informatique ne prête aucun matériel informatique dans le cadre des activités TPFH ainsi que d'APIC.

Prêt de matériel audio / vidéo - micro informatique

La liste des équipements pouvant être empruntés est disponible auprès des services Accueil des établissements.

La réservation de ces équipements se fait auprès de ces mêmes services.

Il faut déposer une carte d'identité pour tout emprunt.

LA WEBADMIN, ADMINISTRATION DES SERVEURS (PARIS).

Besoin d'un endroit sur Internet où exposer le fruit de votre travail, où développer un sujet qui vous tient à coeur, où promouvoir votre association ? C'est précisément pour répondre à cette attente que la WebAdmin a été créée. Composée de trois élèves du cycle ingénieur, elle gère les serveurs Web de l'école, en hébergeant le site des assos, TPFH, PPD, et les pages personnelles des professeurs comme des élèves. L'hébergement est fait sur des machines dédiées regroupant tous les services nécessaires à un support vivant de vos idées, donnant également accès à des listes de diffusion pour faciliter les travaux de groupes.

En regroupant les activités de l'ESIEA dans un même domaine, c'est son image et sa place dans le monde de l'enseignement que nous améliorons. Et en bénéficiant d'une adresse à l'école, c'est votre projet qui en sort grandi. Alors à bientôt !

Services proposés

Mise en ligne de pages Web sur le domaine esiea.fr (<http://tpfh.esiea.fr>, <http://professeurs.esiea.fr>, etc...).

Dépôt des pages via accès WebDAV, depuis l'intérieur de l'école comme depuis l'extérieur.

Langage de script PHP 4.

Base de données MySQL, administrable via interface Web.

Hébergement de mailings lists pour les assos, TPFH, travaux de groupes...

Contact

Pour l'ouverture d'un compte, contactez le service de Communication, qui tient toutes les procédures à votre disposition.

Pour toute autre question ou suggestion : webadmin@esiea.fr.

Membres

Olivier BERY (bery@esiea.fr)

Gilles DIETSCHY (dietschy@esiea.fr)

Romain DUTOT (dutot@esiea.fr)

COMMUNICATION INTERNE

LE COMITÉ DE VIE

Paris

Le Comité de Vie est un lieu de parole qui offre la possibilité de traiter des problèmes concrets et d'améliorer les conditions de vie et d'études à l'ESIEA. Quatre fois dans l'année scolaire, il réunit l'ensemble des acteurs de l'Ecole. Chacun est invité à y participer et, en particulier, les délégués de classes et les représentants des associations.

Laval

Sont invités : les délégués de classe, le BDE, BDS, la Junior, tous les enseignants et tous les membres du personnel de façon générale. Un affichage sur le panneau à l'entrée du bâtiment est disponible pour que chacun ait connaissance des dates de réunion. Rythme des réunions : 4 de septembre à juin.

PANNEAUX D'AFFICHAGE

Informations Administratives relatives aux Etudes et à la Scolarité

Des panneaux organisés par année vous permettent de consulter vos emplois du temps, convocations, notes, etc. N'oubliez pas de vous y référer chaque jour. L'affichage des informations administratives est sous l'entière responsabilité du Service des Etudes qui en définit les règles.

Les informations relatives aux Stages, à l'Espace Langues, l'Espace International, le Centre de Documentation sont situées à proximité de chaque service. N'oubliez pas de les consulter.

Les **associations et principaux clubs** de l'ESIEA ont leur propre panneau d'information. Le plan des panneaux d'affichage est disponible auprès du service Communication. Attention à respecter cette répartition. Toute demande d'obtention d'un panneau (association) doit être adressée au service Communication. Tout affichage "sauvage" sera automatiquement enlevé.

Si vous souhaitez communiquer par voie d'affichage des informations d'ordre général aux enseignants ou au personnel de l'école, merci de transmettre les documents à Gabrielle SCHILARDI (Ivry III), à Gaëlle HUGUENIN (Laval) ou à Merieme AIT BELLA (Casablanca).

LE WEBSITE

Accessible depuis le www.esiea.fr en vous loguant "étudiant ESIEA", le webside est l'intranet d'information des sites de ESIEA, Paris, Laval et Casablanca. Vous y trouverez vos emplois du temps, des "news", tout le complément de ce guide : stages, trombinoscope, présentation des associations et clubs, etc., un forum, les dates anniversaires, etc.

Le webside est animé par un TPFH lavallois : webside@esiea-ouest.fr qui vous transmettra à la rentrée votre Login.

LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

À votre arrivée à l'ESIEA, une adresse email vous est attribuée. Consultez-la régulièrement. De nombreuses informations vous y sont adressées. Afin de ne pas encombrer inutilement le serveur de courrier, ne laissez pas s'accumuler les mails, traitez régulièrement votre courrier.

Il est aussi, dans l'intérêt de tous, nécessaire d'éviter d'envoyer des messages trop volumineux. Si un fichier doit être mis à la disposition de tous, il est possible de le faire publier sur le web interne, et d'en informer les destinataires par un court message, et d'y inclure un lien vers le serveur interne.

Le système de messagerie est accessible depuis l'extérieur.

Pour Paris : <http://mistrat.esiea.fr>

Pour Laval : <http://neefe.esiea-ouest.fr>

Pour Casablanca : cf. service informatique

Pour tout problème concernant votre messagerie électronique : centrinfr@esiea.fr

Consultez la Charte de publication des pages personnelles étudiantes sur le webside

LETTRE D'INFORMATION INTERNE

Une lettre d'information interne est adressée, chaque fin de mois, à tout le personnel de l'ESIEA et du Groupe ESIEA ainsi que les associations (casiers). N'hésitez pas à proposer vos brèves auprès du service Communication.

REVUE DE PRESSE

Située dans l'entrée à Laval et Vésale, au pied des escaliers menant au Centre de Documentation à Ivry, et dans le couloir des bureaux administratifs d'Ivry III, la revue de presse présente les publications citant l'ESIEA, ses acteurs, ses anciens et ses actualités.

CASIERS

Vous souhaitez adresser un courrier, un document, à un enseignant, à un membre de l'administration ou une à association, pensez aux casiers personnalisés. Pour cela, vous pouvez remettre votre document à l'hôtesse d'accueil en lui précisant le destinataire.

COMMUNICATION EXTERNE ET PROMOTION

- ◆ Vous avez besoin d'outils pour présenter votre école (recherche de sponsor, recherche de stage, en France ou à l'étranger),
- ◆ Vous souhaitez vous engager dans la promotion de votre école (dans votre lycée d'origine, sur un salon, etc.),

le service Communication de l'ESIEA est à votre disposition pour vous remettre toute la documentation nécessaire, pour vous aider à mieux communiquer autour de vos projets et pour organiser, avec vous, la promotion de notre école.

LES SUPPORTS DE PRÉSENTATION DE L'ESIEA

Vous trouverez les versions téléchargeables de ces documents dans la partie " Documentation " des sites ESIEA, L'EMIAE et Groupe ESIEA

- Les plaquettes ESIEA / L'EMIAE
- La plaquette ESIEA en anglais
- Les affiches ESIEA
- La plaquette du Groupe ESIEA

INFORM'L, TOUTE L'INFORMATION DU GROUPE ESIEA

Editée trois fois par an, "INFORM'L" est le support de communication du Groupe (ESIEA, ESIEA Recherche, Institut ESIEA, In'Tech INFO, Activités Anciens) à destination de ses interlocuteurs (entreprises, partenaires, anciens, parents d'étudiants, pouvoirs publics, journalistes, etc.).

Contact : gaborieau@esiea.fr

L'ANNUAIRE DES ANCIENS ELÈVES

Édité chaque année en janvier, l'Annuaire des Anciens Elèves de l'ESIEA propose sur plus de 200 pages un éventail des parcours professionnels des Anciens de l'Ecole. L'Annuaire est consultable au bureau des Activités Anciens Elèves (Vésale) et peut être emprunté au Centre de Documentation.

FENÊTRE SUR L'ESIEA, LA REVUE SCIENTIFIQUE, MIROIR DE LA PÉDAGOGIE ESIEA

" Fenêtre sur l'ESIEA " s'inscrit dans une démarche de mise en valeur des différents travaux pédagogiques de l'ESIEA ; c'est l'occasion de porter à l'extérieur les réalisations effectuées au sein de notre établissement. N'hésitez pas à demander cet ouvrage annuel.

WWW.ESIEA.FR, LE WEB EXTERNE ([HTTP://WWW.ESIEA.FR](http://www.esiea.fr), [HTTP://WWW.LEMIAE.MA](http://www.lemiae.ma))

Informations sur le fonctionnement de l'école, programmes complets, activités associatives, relations internationales, liste des salons et forum pour la promotion ESIEA, espace entreprises partenaires, renseignements pratiques, news, etc. le www.esiea.fr est pour vous une mine d'informations complémentaires.

Il permet aussi aux associations, aux TPFH, à tous les groupes projets, de disposer d'un espace de communication.

LES RÈGLES DE PUBLICATION SUR LE WEB

Pour obtenir un compte sur un des serveurs de l'ESIEA, adressez-vous au service Communication qui vous remettra pour signature la "Charte de publication des pages personnelles étudiants sur le web". Votre demande sera transmise à la webteam qui, rapidement, par courrier électronique, vous adressera vos login et mot de passe.

LA CHARTE GRAPHIQUE

Quelques règles graphiques dont vous devrez vous souvenir lors de toute démarche impliquant la marque de l'ESIEA vers l'extérieur (mailing pour rechercher des partenaires, trouver une salle, etc.) :

- l'utilisation du nom ESIEA et du logo associé doit être autorisée par le vice-président du Conseil d'Administration, chargé de la Communication, Jean-André LEGRAND (décision du Président en date du 6 décembre 1998)
- la police utilisée doit être Futura (Futura Md BT)
- le bleu du logo est un pantone 307 (à respecter pour toute impression)
- le logo doit toujours être reproduit à l'identique

ESIEA ne comporte ni point, ni trait d'union entre les différentes lettres qui composent son nom.

Toute diffusion externe destinée à un public important doit être présentée au Service Communication pour approbation.

PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ

L'inscription définitive n'est acquise qu'après versement des droits d'inscription ou après un premier versement pour les étudiants ayant déjà été inscrits. L'inscription définitive garantit à l'étudiant son inscription dans la classe où il est admis jusqu'à la date de la rentrée.

Les frais de scolarité couvrent forfaitairement l'ensemble des activités scolaires des étudiants. Ils doivent être acquittés impérativement aux dates indiquées sur l'échéancier - sous peine de sanctions jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'étudiant.

Le contrat annuel de l'étudiant avec l'Ecole peut être résilié à tout instant par lettre recommandée avec avis de réception adressée au service des Etudes. Dans tous les cas, les versements arrivés à échéance avant la date de résiliation sont dûs à l'Ecole.

DROITS DE SCOLARITÉ

Les droits de scolarité sont ceux en vigueur dans l'établissement fréquenté par l'étudiant.

Les frais de scolarité sont fixés à 6200 Euros (paiement comptant) pour les étudiants de 1ère, 2ème et 5ème années, et à 6400 Euros (paiement comptant) pour les étudiants de 3ème et 4ème années. Pour les étudiants n'ayant pas validé les modules nécessaires, les frais de scolarité sont calculés sur la base d'une inscription de 500 Euros (3279.79 frs) à laquelle s'ajouteront 150 Euros (983.94 frs) par crédit manquant. Des modalités spécifiques seront appliquées aux élèves n'effectuant qu'une année partielle ou devant représenter des crédits non validés.

Les frais de scolarité pour les étudiants de 1ère année de l'EMIAE sont fixés à 4 500 Euros (45 000 dh).

Les élèves de 5ème année ayant choisi l'option MBA devront s'acquitter du coût de la formation, 6000 euros, somme à laquelle il convient de déduire le montant de la bourse éventuellement accordée.

Deux modes de règlement sont possibles :

- ◆ le prélèvement automatique, en 8 mensualités, le 5 de chaque mois, à compter du **5 septembre 2003 au 5 avril 2004**
- ◆ le paiement en quatre versements : **25/8/03; 25/10/03; 25/12/03 et 25/02/04.**

En cas de changement de mode de paiement, des frais d'un montant de 15 Euros devront être joints à la demande.

SECURITE SOCIALE EN FRANCE

L'affiliation au régime de Sécurité Sociale étudiante, est OBLIGATOIRE pour tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur. Elle vous couvre du 1/10/2003 au 30/09/2004 inclus.

Vous avez la possibilité de choisir entre 2 centres par site :

PARIS : CENTRE 617-SMEREP ; CENTRE 601-LMDE,
LAVAL : SMEBA - La Mutuelle des Etudiants (LME)

Les brochures explicatives de ces 2 centres vous seront remises par le Service de la Sclolarité ainsi que l'imprimé 1205, les formalités administratives sont à accomplir impérativement **avant le 30 octobre 2003**

au service de la scolarité IVRY 1, tél. : 01 43 90 21 42,
auprès de Vanessa Dunas Accueil Laval, tél : 02 43 59 24 24.

NB : L'adhésion à une mutuelle complémentaire étudiante n'est pas obligatoire, mais fortement conseillée. Le choix de telle ou telle mutuelle demeure libre.

VISITE MEDICALE

La Visite Médicale est OBLIGATOIRE pour les étudiants nouveaux inscrits à l'ESIEA (1ère, 2ème et 3ème Années).

La date et l'horaire du rendez-vous vous seront communiqués dès la rentrée scolaire par Francine Jouanno (Service de la Sclolarité à Ivryl).

Pour Laval, se renseigner auprès du secrétariat.

Il est impératif de bien les respecter.

Vous devrez vous munir de votre carnet de santé et de votre carte étudiant lors de la visite médicale.

Celle-ci a lieu au :
CENTRE DE MEDECINE PREVENTIVE LACRETELLE
45 rue des Saints-Pères
75006 PARIS

Contact : Mme Beuselinck

Métro : Saint-Germain-des-Prés

Tél : 01.42.86.33.02

CARTE D'ÉTUDIANT

Les cartes étudiant sont à retirer auprès du service de la scolarité dès la rentrée à Ivry I et pour Laval auprès de Vanessa Dunas à l'accueil.

Pour les étudiants de l'établissement de Paris, toutes les cartes sont encodées (magnétisées). Elles permettent ainsi l'accès au Centre Informatique en dehors des heures d'ouverture sous réserve d'obtenir auprès du responsable du Centre Informatique une autorisation d'accès, par la signature d'une charte d'accès au Centre Informatique. Dès accord du responsable du Centre Informatique, les droits d'accès sont transmis par mail au responsable de la Comptabilité du Groupe, qui ouvre les droits sur le système de gestion des accès.

En cas de perte de la carte d'étudiant, une nouvelle carte peut être obtenue auprès du responsable de la Comptabilité du Groupe ESIEA, Patrick PAGANON. Les étudiants de L'EMIAE recevront leur carte de Paris, par courrier.

BADGES D'ACCES AUX LABAORATOIRES (LAVAL)

Tout étudiant peut obtenir son badge d'accès en le demandant au Secrétariat d'accueil et en déposant un chèque de caution de 10 euros ; le chèque n'est pas encaissé, et est remis à l'étudiant lors de la restitution du badge. Il est conservé par l'école en cas de perte ou de destruction du badge.

Le badge est personnel et individuel. Toute personne ayant égaré son badge doit le signaler au plus vite au Secrétariat accueil, afin d'empêcher son utilisation par un tiers. Les autorisations détaillées sont attribuées par logiciel et modifiables en cours d'année. Le badge permet l'accès par l'entrée nocturne, mais aussi l'entrée dans des zones protégées par contrôle d'accès.

DEMANDE SPÉCIFIQUE POUR ÉTUDIANTS BOURSIERS À L'ESIEA OUEST

Les étudiants candidats à l'obtention d'une bourse nationale et les étudiants bénéficiant de ces bourses trouveront toute information sur les démarches à entreprendre auprès du Secrétariat de L'ESIEA Ouest.

Les étudiants originaires de la Mayenne peuvent postuler à une bourse du Conseil Général de la Mayenne en s'adressant au Secrétariat de L'ESIEA Ouest (Maryline HEURTEBIZE).

DÉMARCHES SPÉCIFIQUES POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN ACCORD D'ÉCHANGE

A l'exception du programme ERASMUS et de la Convention CREPUQ, les étudiants étrangers qui souhaitent suivre leur scolarité à l'ESIEA, doivent acquitter leurs droits de scolarité à l'ESIEA.

Pour plus d'informations, se mettre en contact avec l'Espace international : auger@esiea.fr

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

A Ivry, ils sont obtenus au service de la scolarité, au premier étage. A Laval, ils sont obtenus au secrétariat, à Casablanca auprès d'Amal SOUGNI.

QUI FAIT QUOI ?

Admission à l'ESIEA	Paris, Laval et Casablanca : Akila HADJADI
Conception des emplois du temps	Ivry : Catherine LE NEVE Laval : Dominique HOUDAYER Casablanca : François-Joseph VELLA
Réservation des salles	Ivry : Catherine LAMY Vésale : Sylvie CARRILHO Laval : Vanessa DIUNAS Casablanca : Rachid MOURADI
Accueil, Emplacement des salles, Affichage des informations	Paris : Sylvie CARRILHO (accueil Vésale) Ivry : Catherine LAMY Laval : Vanessa DUNAS Casablanca : Rachid MOURADI

Prêts de clés, de matériel Audio-Video, Micro informatique (avec dépôt de carte d'identité)	Ivry : Catherine LAMY Vésale : Sylvie CARRILHO Laval : Vanessa DUNAS - Gérard SANPITÉ
Couverture sociale	Ivry : Service Scolarité (Catherine DORIGNAC) Laval : Maryline HEURTEBIZE et Vanessa DUNAS
Certificats de scolarité	Ivry : Francine JOUANNO Laval : Vanessa DUNAS Casablanca : Amal SOUGNI
Visite médicale pour les nouveaux étudiants	Ivry : Francine JOUANNO Laval : Andrée BRÉGER
Carte étudiant	Elle est disponible dès la rentrée au service de la scolarité. En cas de problème ou de demande de duplicata, consulter Patrick PAGANON à Vésale.
Stages en entreprise (offres, convention, parrainages, soutenances, conseils...)	Stages en cycles préparatoire et ingénieur et Stages de fin d'études Ivry : Brigitte DELMAS, tél : 01 43 90 21 37 Laval : André BRÉGER Casablanca : Merieme AIT BELLA
Commission des Stages	Paris : à Vésale de 16h30 à 18h30- tél : 01 55 43 23 40 - email : stages@esiea.fr Laval : Guillaume LEBLONDEL - tél : 02 43 53 32 58 - email : stages@esiea-ouest.fr
Organisation des examens	Ivry : Carine LABOUESSE Laval : Andrée BRÉGER ou Maryline HEURTEBIZE Casablanca : Rachid MOURADI
Communication	Groupe ESIEA / ESIEA : Caroline GABORIEAU - assistante : Gabrielle SCHILARDI - promotion : Akila HADJADI Laval : Dominique HOUDAYER - assistante : Gaëlle HUGUENIN Casablanca : Amal SOUGNI, correspondante de Caroline GABORIEAU
Centres de documentation	Ivry, Laval et Casablanca : Isabelle LAURENÇOT Ivry : Marie-France BRANQUART Laval : Stéphanie CHEVREUL Casablanca : Merieme AITBELLA
Poursuite de vos études au-delà du diplôme d'ingénieur	Ivry : Claire IAFRATE Laval : Gérard SANPITÉ
Prêts financiers, bourses, logements, CROUS...	Ivry : se renseigner auprès du Bureau des Elèves à Ivry III Laval : Andrée BRÉGER, Maryline HEURTEBIZE
Règlement de la scolarité	Paris et Laval : Les inscriptions sont à adresser au service de la scolarité à Ivry sur Seine Le règlement se fait auprès de la comptabilité par courrier adressé à ESIEA-Comptabilité 9 rue Vésale 75005 PARIS Pour tout problème : Patrick PAGANON, tél. 01 55 43 23 27 Casablanca : Les inscriptions sont à adresser au service de la scolarité à Casablanca Le règlement se fait auprès de la comptabilité par courrier adressé à L'EMIAE-Comptabilité 7 rue Champigny Casablanca Pour tout problème : Amal SOUGNI
Formalités en cas d'absences en cours	Ivry : Catherine LAMY Laval : Vanessa DUNAS Casablanca : Amal SOUGNI

HORAIRES DES TRAINS (GARE MONTPARNASSE)

Pour obtenir les horaires ou toute autre information, contacter la SNCF par téléphone au 08 36 35 35 35, par minitel au 3615 code SNCF ou sur Internet sur le www.sncf.fr, attention, les horaires varient en hiver et en été.

OÙ SE RESTAURER ?

Restauration	Ivry II : Cafétéria ESIEA, rue Pierre Robin. Paris : Proche de la rue Vésale, les restaurants universitaires : ◆ Censier, 3 rue Censier 75005 Paris ◆ Jean Sarailh, 39 avenue Georges Bernanos 75005 Paris ◆ Albert Châtelet, 10 rue Jean Calvin 75005 Paris Proche d'Ivry : ◆ 63 rue Gabriel Péri - Le Kremlin Bicêtre Laval : ◆ Restaurant Universitaire Lavcal-Changé à deux pas de l'ESIEA Ouest
--------------	--

LE DÉJEUNER/PETIT-DÉJEUNER

Paris :

Située dans les locaux d'Ivry II, à côté du Bureau des Sports et d'Histoire d'Eau, la cafétéria est un des lieux de vie principaux de l'école. Elle est ouverte, tous les jours, de 7h30 à 18h. Plats chauds, sandwiches, paninis ou salades à bas prix. Pour le déjeuner, les pauses-café sont aussi possibles entre les cours. Différents distributeurs de boissons et en-cas se trouvent dans les bâtiments à Paris et Ivry.

Laval :

La cafétéria, située en rez-de-patio, comporte un distributeur de boissons, grignotage. Un service de viennoiseries est disponible chaque matin, ainsi que des pizzas à l'heure du déjeuner.

LES COURS MAGISTRAUX

Cours réunissant tout ou partie d'une même promotion. Ils ont lieu de préférence dans les amphis suivants : Vésale (Salle A), Ivry (S10, S11, S12, S21, S22), Ivry-III (Salle 40), Laval (101, 105, 115, 215). Un résumé peut être remis aux étudiants sous forme de polycopié en fin de séance.

LES TRAVAUX PRATIQUES (TP)

Proposés aux binômes sous forme de projets d'une demi-journée, d'une journée ou d'une semaine en cycle préparatoire, les TP sont encadrés par les responsables des laboratoires ou par un enseignant, qui peuvent faire appel à un ou plusieurs assistants.

LES TRAVAUX DIRIGÉS (TD)

Encadrés par le professeur, ils permettent aux étudiants de mettre en pratique les connaissances acquises et d'appliquer les méthodes de résolution vues en cours. Ces séances suivent généralement l'exposé de notions clés par l'enseignant.

LES COURS DE TECHNIQUES D'EXPRESSION

Le cours d'expression écrite (TEE)

Il a pour but d'apprendre à rédiger, analyser et transmettre l'information. L'invitation à la créativité et aux détours ludiques permettent de se réconcilier avec l'écriture.

Le cours d'expression orale (TEO)

Il a pour objectif l'amélioration de la prise de parole en public et le développement des capacités de communication. Des exercices pratiques et l'utilisation de la vidéo proposent une meilleure connaissance de soi en situation.

Les cours de Techniques d'Expression se pratiquent en groupes d'une vingtaine d'étudiants.

LES TRAVAUX DIRIGÉS ASSISTÉS PAR ORDINATEUR (TDAO)

Ils sont animés par le professeur et permettent aux étudiants, dès la première année, de se familiariser avec les méthodes de calcul et de conception actuelles et futures.

LES PROJETS PLURIDISCIPLINAIRES (2ÈME ANNÉE) (PPD)

Ils ont pour objectif de favoriser l'autonomie et l'initiative des étudiants, d'encourager le travail en équipe. Ils contribuent à l'apprentissage de la collecte d'information, de son analyse, de sa synthèse et de sa communication.

Les projets pluridisciplinaires permettent de développer l'ouverture d'esprit et le sens critique, la faculté de rapprocher plusieurs logiques, notamment par un décloisonnement des enseignements. Ils ouvrent des perspectives culturelles sur les disciplines et sur leurs applications, en particulier, par la pratique des activités de modélisation et de simulation. Les projets pluridisciplinaires se pratiquent par groupe de 4 à 6 étudiants, chaque groupe est suivi par un ou plusieurs enseignants.

LES TRAVAUX PRATIQUES DE FORMATION HUMAINE (TPFH 1ÈRE, 2ÈME ET 3ÈME ANNÉES)

Ces travaux pratiques sont au programme des trois premières années de la formation et s'effectuent par groupe :

1ère année :

A dominante "Information"; le but est d'entraîner l'étudiant à se documenter, à compléter et à exploiter l'information qui lui est communiquée par le spécialiste qui l'encadre. C'est un apprentissage à l'extraction et au traitement de l'information utile, dans des environnements inconnus.

2ème année :

A dominante "Communication"; le but est de faire acquérir à l'étudiant des compétences dans le domaine de la communication écrite et orale avec des milieux socioculturels différents. C'est un apprentissage à la maîtrise d'outils et de comportements ouverts sur la construction collective.

3ème année

A dominante "Responsabilisation", ils invitent à la prise de responsabilité et de décision dans le cadre de l'animation d'équipes pluridisciplinaires et dans celui de la conduite de projet. C'est un apprentissage à la collaboration active autant dans le rôle de l'exécutant que de l'expert ou du leader.

Cette activité se pratique en groupe, le suivi est assuré par des enseignants, des anciens élèves, sous la coordination d'un responsable de l'activité TPFH.

LES ATELIERS DES SCIENCES DE LA COMPLEXITÉ (ASC)

Destinés aux étudiants de première année, ils ont pour objectif " l'autonomisation " vis-à-vis d'un savoir, le développement de l'esprit critique et de la créativité.

LES ATELIERS DES SCIENCES HUMAINES (ASH)

Destinés aux étudiants de deuxième année, ils se proposent de faire découvrir de nouveaux domaines de réflexion, d'approfondir un sujet et de le présenter sous une forme appropriée et originale (film, cd-rom, site Internet, animation d'un " café-philo ", une fiction, etc).

LES ATELIERS DES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR (ASI)

Destinés aux étudiants de troisième année, ils ont pour objectif l'étude d'applications concrètes en entreprise des enseignements technico-scientifiques, de formation humaine et management de projet. Ils visent à développer le travail en groupe et les techniques de communication.

LES ATELIERS DES SCIENCES OPÉRATIONNELLES (ASO)

L'Atelier des Sciences Opérationnelles, est une activité transdisciplinaire qui favorise l'implication des étudiants en leur permettant de confronter, dès la première année, leurs connaissances à un véritable projet d'ingénierie.

LES ATELIERS MICRO-INFORMATIQUE (AMI)

Cette activité de groupe a pour but de fournir aux étudiants des connaissances pratiques concernant l'informatique de façon générale (matériel, logiciels, systèmes d'information, réseaux, etc.) durant le cycle préparatoire.

Elle amène les étudiants à être autonomes et efficaces dans l'utilisation courante des moyens informatiques. Le Centre Informatique en assure le bon déroulement. Son organisation permet aux étudiants d'obtenir en fin de formation une accréditation PCIE (Permis de Conduire Informatique Européen), reconnue au niveau européen.

Pour plus d'informations concernant le PCIE, consulter : <http://pcie.nice.iway.fr/html/index.html>

MICROPROJETS (3ÈME, 4ÈME ET 5ÈME ANNÉES)

Ils relèvent à la fois des activités théoriques et pratiques. Travail de groupe (en général quatre participants), de durée limitée (12 heures), ils sont tout autant destinés à fixer les connaissances fondamentales (en aidant l'étudiant à s'en forger une représentation propre) qu'à améliorer la maîtrise de la discipline dans laquelle ils ont pris corps.

Activité par essence pluridisciplinaire, elle permet de mettre en évidence les limites opérationnelles dues à un contexte applicatif (par exemple : compromis temps/coût/précision). L'apprentissage de l'utilisation raisonnée des outils du traitement de l'information et de la connaissance, la capacité à mobiliser savoir et savoir-faire pour créer ceux qui sont propres à satisfaire les besoins spécifiques de l'étude entreprise, la familiarisation avec les méthodes de nature à améliorer la qualité des développements et à augmenter l'efficacité d'un travail d'équipe sont au nombre des objectifs particuliers de cette activité. Cette activité est suivie par l'équipe des enseignants de la discipline initiatrice.

Paris

9 rue vésale

75005 Paris

Tél : (00 33) (0) 1 55 43 23 23

Fax : (00 33) (0) 1 55 43 23 33

72 avenue Maurice Thorez

94200 YVRY-SUR-SEINE

Tél : (00 33) (0) 1 43 90 21 21

Fax : (00 33) (0) 1 43 90 21 33

E-Mail : accueil@esiea.fr

Laval

Parc universitaire Laval-changé

38 rue des docteurs

Calmette et Guérin

BP 0339 / 53003 LAVAL cedex

Tél : (00 33) (0) 2 43 59 24 24

Fax : (00 33) (0) 2 43 59 24 29

E-Mail : accueil@esiea-ouest.fr

Casablanca

7 rue de Champigny

Casablanca - MAROC

Tél : (00 212) (0) 22 30 37 37

Fax : (00 212) (0) 22 30 20 33

E-Mail : accueil@lemiae.ma